

L'AFFAIRE DES ESSENIENS	3
L'ABBE PROYART EMULE ET CONTEMPORAIN DE BARRUEL	14
1890/1940 : CINQUANTE ANS DE LUTTE ANTIMAÇONNIQUE	21
CONTRIBUTION A L'ETUDE DE L'HERMETISME - 2	32
INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DE L'OECUMENISME - 2	46

SOMMAIRE n° 8

SOMMAIRE N°1	
Quelques précisions	2
L'Abbé Emmanuel BARBIER : In memoriam	3
A propos de la Méthode	9
Les divers plans de l'Etude	11
Des nuances nécessaires	14
Aux racines philosophiques de la crise contemporaine	16
La crise de l'Eglise et ses origines	29
A propos de la Contre-Eglise et des difficultés posées par son étude	33

SOMMAIRE N°2	
Pour rester en bonne compagnie de Barbier à Barruel	2
Le Père Barruel et l'action des Loges au XVIII ^e siècle	3
Quand un nouveau converti découvre le sillon	11
L'Abbé Barbier face aux astuces du catholicisme libéral	14
La Pénétration Maçonnique dans la Société Chrétienne	20
Le brûlant problème de la "Tradition"	24
Premiers jalons pour une histoire de la Révolution Liturgique	47

SOMMAIRE N°3	
Christianisme et Révolution : Premières approches	3
Le Général Franco et la Révolution de 1976	18
La gnose, tumeur au sein de l'Eglise	23
Le Père Jandel, futur Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs a-t-il chassé le diable d'une loge lyonnaise ?	33
Le Périphe Augustinien et ses conséquences intellectuelles	40

Les trois premiers numéros sont épuisés ; à défaut de pouvoir les rééditer, nous publierons leurs principaux articles une seconde fois dans les numéros suivants, à partir du N°6.

SOMMAIRE N°4		<i>DISPONIBLE SUR ABONNEMENT</i>	
Les luttes de l'Abbé Barbier	3		
Les conditions générales du Pouvoir et de la Religion Démoniaques	10		
En Feuilletant les livres	26		
De la vraie philosophie comme préliminaire à la Révélation	29		
Témoignage sur les origines de la Révolution Liturgique	41		

SOMMAIRE N°5		<i>DISPONIBLE SUR ABONNEMENT</i>	
A l'occasion du centenaire de l'encyclique Aeterni Patris	3		
Protestantisme et libéralisme	8		
En feuilletant les livres	19		
La gnose d'hier à aujourd'hui	22		
Précurseurs oubliés	31		
Aperçu sommaire de la doctrine de l'hylémorphisme	34		

SOMMAIRE N°6		<i>DISPONIBLE SUR ABONNEMENT</i>	
La vie et les oeuvres de l'Abbé Augustin Barruel	3		
Un franc-tireur musclé, Joseph SARTO	12		
Le Cardinal PIE, Un Evêque des temps modernes	14		
La gnose, aujourd'hui	20		
Témoignage sur les origines du Centre de Pastorale Liturgique	30		
A propos de la contre-église et des difficultés posées par son étude 2ème Edition	40		

SOMMAIRE N°7		<i>DISPONIBLE SUR ABONNEMENT</i>	
Introduction historique à l'étude de l'oecuménisme - I	3		
L'Antimaçonnisme au XIX ^e siècle	22		
Les sources protestantes du modernisme	27		
La faiblesse des meilleurs force de la révolution	41		
Contribution à l'étude de l'hermétisme	44		
L'Abbé Emmanuel Barbier In memoriam - 2ème Edition -	53		

"L'AFFAIRE des ESSENIENS"

Les moyens mis en oeuvre dans la lutte anti-chrétienne sont divers et parfois apparemment opposés : c'est ainsi qu'à la critique rationaliste qui sévissait depuis la Renaissance, et surtout depuis le XVII^e siècle, s'est ajoutée, au XIX^e siècle, une nouvelle forme de critique issue de l'histoire comparée des religions, née à cette époque.

Dans cette optique, le Christianisme s'est trouvé accusé tantôt d'être une religion différente des autres et contraire à la religiosité naturelle de l'homme, tantôt, à l'inverse, d'être la simple copie de formes préexistantes : ce fut là, entre autres, la thèse de Renan, thèse en l'air, sans preuves.

Or, précisément, la découverte, en 1947, à Qumran, sur les bords de la Mer Morte, d'une masse de documents datant du premier siècle après Jésus-Christ put laisser penser que ces preuves étaient enfin fournies. Toute une école d'historiens et d'exégètes s'est alors chargée de faire croire que la cause était entendue, alors que les textes montrent à l'évidence qu'il n'en est rien.

Erreur excusable... ou manoeuvre de mauvaise foi sur fond de malhonnêteté intellectuelle, telle se présente "l'affaire des Esséniens" qui sera traitée en deux articles successifs de ce bulletin.

Lorsqu'on eut commencé à publier et commenter les premiers manuscrits de la Mer Morte, des hypothèses multiples furent alors proposées. Une seule fut enfin acceptée et imposée à tous : la bibliothèque essénienne cachée en 70 après Jésus-Christ au moment de la prise de Jérusalem par Titus ; ainsi était renforcée l'affirmation de Renan dans son "Histoire du Peuple d'Israël".

M. DUPONT-SOMMER y renvoie explicitement dans ses "Aperçus préliminaires". Il écrit : "Déjà d'éminents historiens avaient reconnu dans l'Essénisme un avant-goût du Christianisme ; cette formule est de Renan, de même que celle-ci : le Christianisme est un Essénisme qui a largement réussi... Le vieux maître hésitait à affirmer entre l'Essénisme et le Christianisme un commerce direct... Tout dans l'Alliance nouvelle juive annonce et prépare la nouvelle Alliance chrétienne... Le Maître galiléen apparaît, à bien des égards, comme une étonnante réincarnation du Maître de Justice. Comme lui, il prêcha, etc...". "Toutes ces similitudes constituent un ensemble presque hallucinant..." et cette affirmation péremptoire d'une hypothèse sans fondement : "Partout où la ressemblance invite à penser à un emprunt, l'emprunt fut fait par le Christianisme".

Voilà qui est clair. Le choix de cette hypothèse essénienne est bien destinée à confirmer Renan et à détruire l'originalité du Christianisme.

Quelques religieux manifestèrent alors de bien légitimes, quoique timides, inquiétudes : "affirmations massives" déclare le P. BONSIRVEN, "assertions déconcertantes" dit le P. DANIELOU, qui ajoute : "considérations quelque peu révolutionnaires que l'on est heureux de voir atténuer dans son nouveau livre".

En effet, dans ses "Nouveaux Aperçus", M. DUPONT-SOMMER se montre plus prudent dans l'expression de sa pensée. Sans doute, mais la pensée reste la même,

et il est bien vrai que, si la thèse du Maître de Justice est maintenue, le Christ paraîtra toujours cette "étonnante réincarnation" dont il est parlé.

On peut atténuer l'expression de sa pensée sans modifier l'impression qui restera dans l'esprit à l'examen de l'hypothèse maintenue.

D'après la thèse officielle, telle qu'elle est exposée par DUPONT-SOMMER, il aurait existé *entre le début du 1er siècle avant Jésus-Christ et jusqu'à la chute de Jérusalem en 70*, une communauté juive, dite des Esséniens, communauté monastique ayant sa maison-mère à Qumran et ses "prieurés" dispersés en Palestine ou ailleurs, pratiquant un culte non sanglant, refusant le culte du Temple à Jérusalem, persécutée par le Grand-Prêtre et les Juifs orthodoxes, fondée au début du 1er siècle avant Jésus-Christ, par un juif pieux, appelé le "Maître de Justice", puis dispersée par les Romains au moment de la prise de Jérusalem en 70, et ayant eu le temps avant cette dispersion de cacher sa bibliothèque dans des grottes.

Voilà la thèse. Or, elle fait vraiment dire aux manuscrits découverts à Qumran toute une histoire qu'ils ne contiennent pas.

oOo

En face de cette thèse, plaçons les textes. Cela fait peu de choses : un texte de Philon d'Alexandrie, deux textes de Flavius Josèphe et une compilation de Pline l'Ancien. C'est tout pour les Esséniens. Plus les manuscrits du Désert de Juda et une lettre du patriarche Timothée du VIIe siècle.

a) Philon d'Alexandrie : Nous savons peu de choses sur sa vie. Il participa à une délégation juive envoyée auprès de l'Empereur Caligula pour défendre la communauté juive. Les membres de la communauté qu'il présente s'appellent entre eux "les Saints". Il a trouvé, dit-il, commode de traduire en grec "Εσδαλω" ou "Εσσηνω", d'où l'expression les Esséniens. Il décrit avec sympathie leurs moeurs, il énumère leurs vertus. Il ne les connaît d'ailleurs que par ouï-dire. Son témoignage est de seconde main. Il ne parle ni de monastère, ni de moines vivant dans des grottes, ni de Maître de Justice. *Il décrit une communauté existant de son temps, vers le milieu du 1er siècle après Jésus-Christ.* Point c'est tout. C'est peu. On retiendra le nom qu'ils se donnent : "Les Saints".

b) Le témoignage de Flavius Josèphe est infiniment plus précis. Il n'a pas seulement entendu parler de la communauté, il s'est mis à l'école d'un Essénien, Bannus ; il fut un néophyte pendant un an. Il les a donc connus d'assez près. Son expérience de la communauté est donc plus précise. Cependant il ne fut jamais admis au repas rituel et il quitta Bannus. Que nous apprend-il ? On donne au néophyte qui demande son adhésion dans la communauté une hachette (nous y reviendrons), une ceinture et un vêtement de lin blanc. Ce vêtement est réservé pour la cérémonie du repas, "ως ζεως", dit-il, comme une robe sacrée est ôtée à la sortie. Il s'agit donc bien d'une cérémonie liturgique et non pas d'un repas conventuel, comme on veut le dire. Les néophytes n'y sont pas admis et avant de participer pleinement à la vie de la communauté, ils doivent prêter un serment de garder secrets les rites de la cérémonie. Les néophytes, dit-il, sont empêchés d'approcher des "objets du culte" (τη δωατη), en aucun cas, ils ne reçoivent la nourriture avec les anciens. Avant de participer au repas commun, ils doivent jurer de vénérer Dieu, de ne jamais haïr ni l'injuste, ni l'adversaire, mais de prier pour eux, d'assister tous les croyants, etc. Lui-même, Josèphe, n'a pas prêté ce serment et il décrit assez vaguement une cérémonie sacrée, à laquelle il n'a pas participé.

c) Les manuscrits du Désert de Juda : Si l'on retient la thèse qu'ils sont les manuels de la Communauté décrite par Philon et Flavius Josèphe, ils nous donnent des renseignements de premier ordre, qui ne sont pas en contradiction avec les précédents, mais qui les complètent très heureusement.

Nous apprenons par eux que les membres de la Communauté s'appellent toujours les "Saints" ou les "hommes de Sainteté", mais aussi les "Elus", les "pauvres" (*Ebionim*) -l'expression se retrouve aussi bien dans le commentaire d'Habacuc que dans les autres manuscrits- et surtout les "fils du Juste" (*bane sedec*). Ils sont les disciples d'un Maître juste (*more sedec*) en qui ils doivent avoir foi et dont ils doivent écouter la parole s'ils veulent obtenir le pardon de leurs péchés et donc le salut. Ce Maître juste est aussi l'Oint de Dieu ; il n'est pas prophète, mais il "interprète" (?) tous les prophètes. Nous savons aussi qu'il a été persécuté par le Grand Prêtre qui voulait le mettre à mort, qu'il a été enlevé du milieu de ses disciples, etc. La description de la cérémonie du repas correspond à celle de Flavius Josèphe, presque mot pour mot.

d) Le texte de Pline l'Ancien est une compilation quelconque qui précise seulement l'emplacement d'une communauté essénienne au nord d'Engaddi. Mais il faut bien remettre ce texte à sa place, les autres sources ne parlant pas d'un monastère et de fidèles, mais de petites communautés dispersées de partout en Palestine et ailleurs, en grand nombre. (1)

e) L'emplacement du Khirbet Qumran comprend un cimetière de mille tombes environ et un ensemble de bâtiments de dimensions relativement modestes. Il est difficile d'y voir la disposition d'un monastère dont les moines auraient vécu dans les grottes de la falaise voisine. Del Medico, Serrouya et d'autres retiennent l'idée que ces grottes étaient des "genizoth" où l'on déposait les manuscrits sacrés raturés ou rendus impurs par un certain nombre de défauts. Nous savons que ces manuscrits ont été déposés au cours du 1er siècle après Jésus-Christ, dans des jarres ordinaires, de la forme de celles qui étaient en usage couramment à cette époque, au dire du P. de Vaux, corrigeant une première affirmation erronée, dans laquelle il affirmait que le dépôt était antérieur d'un siècle. (2)

(1) Il est curieux de constater les efforts désespérés entrepris par M. DUPONT-SOMMER pour traduire l'expression "au-dessus d'Engaddi" par "au nord d'Engaddi". Il veut ainsi faire coïncider le séjour des Esséniens avec l'emplacement de Qumran. Alors que les textes sur les communautés esséniennes les présentent comme dispersées en Palestine et surtout dans les Monts de Juda entre Jérusalem, Hébron et Engaddi, où l'on a trouvé de nombreuses grottes de solitaires et où s'installèrent par la suite les moines chrétiens de "Mar Saba". Le besoin d'exposer une thèse prématurée aboutit ainsi à fausser la traduction d'un texte sans vraie nécessité.

(2) "Je me suis trompé en attribuant les jarres des manuscrits à l'époque pré-romaine. Elles sont d'un bon siècle plus tardives. Je me suis trompé aussi en disant que ces jarres avaient été spécialement fabriquées en vue du dépôt des manuscrits : elles étaient un modèle courant de la poterie domestique. Enfin les fragments de marmite, de cruchette et de lampes trouvés dans la grotte sont de la même époque que les jarres. Cela ne préjuge pas de la date des manuscrits qui peuvent être plus anciens, mais cela est décisif pour la date du dépôt : il a été fait au cours du premier siècle de notre ère." (P. de Vaux). Voilà un bel exemple d'humble franchise.

Comment se fait-il donc qu'à partir de tels documents, on en soit arrivé à cette thèse officielle, telle qu'elle est présentée aujourd'hui par la plupart des auteurs qui se sont penchés sur le problème ? Il faut, pour l'accepter, mettre entre parenthèses et laisser sans réponse les questions les plus fondamentales. Ce sont ces questions que nous allons essayer d'élucider. Puis nous nous efforcerons d'attirer l'attention des chercheurs sur quelques points intéressants qui sont restés jusqu'ici dans l'ombre.

1° Tout ce que nous savons de cette "secte" (?) s'applique à une communauté existant vers le milieu du premier siècle après Jésus-Christ, sans plus. Rien, absolument rien, dans les renseignements que nous possédons, ne peut permettre de supposer l'existence d'Esséniens fondés un siècle avant Jésus-Christ par un Maître de Justice ayant vécu à l'époque maccabéenne.

L'Abbé Michel a écrit un gros ouvrage sur le "Maître de Justice". Il part donc à sa recherche. Les renseignements qu'il nous fournit sont bien incapables de nous présenter le "more sedec" dont il s'agit dans les manuscrits. Après avoir éliminé plusieurs hypothèses, il retient celle d'Onias III, grand prêtre expulsé par un usurpateur et assassiné. Il suppose que ce personnage serait à l'origine des "Hassidim" ou "Assidéens" (les pieux) ; mais cette supposition reste bien incertaine et il ne connaît pas de liens nécessaires entre l'homme et la secte.

Or, nous savons que les Assidims" furent des juifs pieux, qui abandonnèrent Jérusalem, pour rester fidèles à la loi de Moïse au moment où les Séleucides voulaient y imposer leurs cultes païens ; nous savons que Mathathias et les Maccabées se sont levés du milieu de ces pieux juifs ; nous savons qu'ils sont les précurseurs des Pharisiens, stricts observateurs de la loi. Sur Onias III nous ne savons pas grand-chose. Voilà qui est singulièrement inadéquat à la question posée. Un esprit exigeant ne peut se satisfaire de considérations aussi hésitantes.

2° Il y a entre les manuscrits de Qumran et les notices de Philon et de Josèphe, une différence considérable :

Philon et Josèphe décrivent les "Esséniens" comme une secte juive parmi d'autres, entre les Pharisiens et les Sadducéens. Or, les manuscrits nous présentent tout autre chose. Les Pharisiens et les Sadducéens sont des Juifs, fidèles à la loi de Moïse, membres du Peuple d'Israël, participant "à part entière" à la vie de la communauté et se distinguant du commun du peuple par des prétentions intellectuelles, des accentuations données à certains caractères de la religion juive, les uns plus stricts dans l'observation de la loi, les autres plus larges, mais vivant ensemble et constituant un seul peuple, le Peuple d'Israël.

Les membres de la Communauté de Qumran constituent un peuple à part, complètement séparé d'Israël, refusant le culte du Temple, l'autorité du Grand-Prêtre, ainsi que celle du Sanhédrin, refusant le contact avec les autres juifs déclarés "infidèles", vivant en communautés séparées du reste du peuple, souvent loin des grands centres.

Ils ont signé une "Nouvelle Alliance", donc une alliance distincte de celle de Moïse, ils vivent "au pays de Damas", c'est-à-dire en exil, parfois "au désert", c'est-à-dire loin du peuple juif. Ils disposent de leurs lois, leurs juges, leurs tribunaux. Voilà ce que Philon ne pouvait savoir et ce que Josèphe pressent.

On n'a pas assez remarqué, en effet, que le peuple juif vit en régime théocratique, que l'autorité politique et judiciaire est exercée par l'autorité religieuse, que l'occupant romain a respecté cette autorité et refusé de se substituer à elle. On n'a pas compris qu'une Communauté juive, en refusant l'autorité

religieuse, se privait du même coup de toute organisation sociale, judiciaire, politique, échappait donc à tout droit public. Il lui fallait donc reconstituer un code de lois, des tribunaux, des sanctions etc. Enfin s'organiser politiquement. Or, c'est ce que le "Manuel de Discipline" nous présente : on a dit que ces "sectaires" (?) étaient stricts observateurs de la loi de Moïse, rigides observateurs des observances légales, etc. Or, la vérité est bien autre : en fait de respect de la loi mosaïque, ils en prennent à leur aise, ils rejettent les sacrifices sanglants, le culte du temple, ils utilisent leur calendrier liturgique, ils pratiquent le célibat en grand et la communauté des biens. Voilà qui les obligeait donc à rédiger de nouvelles lois adaptées à leur nouveau mode de vie, à constituer une nouvelle autorité politique et judiciaire, distincte de l'autorité religieuse, celle des "mebeqer" ou "surveillants" à côté de celle des "prêtres".

Et cette nouvelle structure sociale provoquée par les nécessités d'une dissidence religieuse a donné naissance à un phénomène bien vu par Flavius Josèphe. Le membre de la communauté, rejeté par une excommunication, se retrouve complètement isolé, privé de tout droit. "Le rejeté (ἀποβλητεὺς) va à une mort épouvantable". Bien évidemment, il ne peut s'adresser à personne pour réclamer son droit, certainement pas à l'ancienne autorité juive qui le considère comme un renégat et qu'il a lui-même rejetée. Ni, non plus, à l'autorité romaine qui se refusait. Voyez la réponse du proconsul Gallion à Saint Paul : "S'il s'agissait d'une injustice ou d'un grave méfait, je vous écouterai ; mais si c'est un litige doctrinal sur des mots et sur votre loi, c'est vous que cela regarde ; je me récuse en cette matière." De même, le tribun Lysias au gouverneur Félix : "J'ai voulu savoir au juste ce dont on l'accusait (Saint Paul) et je l'ai fait comparaître devant le Grand Conseil (= le Sanhédrin). J'ai trouvé qu'on l'incriminait à propos de questions relatives à leur loi, mais sans aucun grief qui méritât la mort ou la prison".

Il faut donc trouver dans les textes de l'époque, autres que ceux-là, l'existence d'une telle communauté, juive par ses origines, mais constituant un Peuple nouveau. Personne n'a présenté de tels textes.

3° On n'a pas assez remarqué aussi, on a même rejeté d'un revers de main cette objection qui me paraît considérable.

L'existence des Esséniens est passée sous un silence total par les Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres, enfin par tout le Nouveau Testament. Mieux encore, il n'en est fait nulle mention parmi tous les écrivains ecclésiastiques pendant les premiers siècles de la vie de l'Eglise. Le premier Père de l'Eglise qui en fait mention est Saint Jérôme qui présente les Thérapeutes de Philon comme des moines chrétiens, puis les Esséniens comme une secte hérétique. Or, ce sont des mentions bien tardives et trop éloignées des événements racontés pour être absolument sûres.

Quant au silence de la première génération chrétienne, il est proprement inconcevable. Comment donc ? Il aurait existé, à côté des premiers disciples du Christ, d'autres juifs pieux, employant à peu près le même langage, enseignant la même doctrine, utilisant même des "expressions identiques", telles celles que le Père Daniélou a énumérées et expliquées longuement et ils n'en auraient rien su ? Il n'y aurait pas eu entre les uns et les autres des contrôverses, des demandes d'explication, comme il y en eut entre les disciples du Christ et ceux de Jean-Baptiste ? "Maître, vous dites que... Mais le "Maître de Justice" dit que... ou a dit que... Etes-vous un nouveau prophète ?... Etes-vous le Maître de Justice revenu parmi nous ? etc." Après la mort du Christ, les apôtres devaient mettre en garde les autres fidèles contre des sectaires dont l'enseignement était très voisin du leur, mais pouvait contenir à leurs yeux des erreurs dont il fallait les prémunir. Or, ils ne l'ont jamais fait. Mieux, même : quand des juifs demandaient le baptême

ils devaient manifester qu'ils rejetaient les erreurs des Pharisiens et des Sadducéens, mais on ne parlait pas des Esséniens.

Ce silence total des textes chrétiens trouve une explication toute simple, si l'on admet que ces "Esséniens", ces "Saints", ces "Pauvres" de Dieu, ces "Fils du Juste", ce sont eux-mêmes les premiers chrétiens. C'est la seule explication vraiment adéquate à la difficulté. Elle la résoud parfaitement. Voyez d'ailleurs leur propre langage : Jésus-Christ, c'est le "Juste". Saint Pierre le dit au temple : "Vous avez renié le Saint et le Juste". Saint Etienne : "Ils ont massacré ceux qui prédisaient la venue du Juste, que vous, maintenant, vous avez livré et assassiné". Les fidèles du Juste, ce sont les "Saints". Ananie répond au Seigneur : "Seigneur, j'ai entendu dire à beaucoup de gens tout le mal que cet homme (= Saul) a fait aux Saints de Jérusalem et se tournant vers Saul : "Le Dieu de nos pères t'a prédestiné à connaître sa volonté, à voir le Juste..." Saint Pierre à Lydda descend aussi chez les "Saints", et dans les Epîtres de Saint Paul, les "Saints" désignent habituellement les fidèles de la communauté de Jérusalem, qui ont fait voeu de pauvreté (ce sont aussi les "pauvres" (ebionim) et pour lesquels il faut quêter dans les autres églises.

Si l'on refuse cette identification, il faudra bien expliquer adéquatement le silence de tout le "Nouveau Testament" sur les Esséniens.

4° J. L. Teacher a soutenu l'identification Esséniens-Ebionites. Cette solution n'a pas été retenue par la plupart des savants. Il y a cependant des faits troublants, pour le moins.

a) La découverte, en 1878, d'un manuscrit du Deutéronome par un antiquaire de Jérusalem, W. Shapira, dans une autre grotte située sur la rive orientale de la Mer Morte. A l'époque, ce manuscrit fut déclaré faux. Cependant, Teacher a pu constater que son écriture est tout à fait semblable à celle de fragments de Qumran.

Mieux même ! Le texte de ce Deutéronome comporte des adjonctions et des omissions, on y trouve des phrases inspirées des Evangiles. Ce ne peut être que l'oeuvre d'un judéo-chrétien. Cette découverte corrobore la lettre du Patriarche Timothée : "Ils trouvèrent les livres de l'Ancien Testament et d'autres livres en écriture hébraïque. Et comme celui qui me parlait était un connaisseur de l'Ecriture et un docte, je l'interrogeai sur plusieurs passages qui, dans le Nouveau Testament, sont donnés comme tirés de l'Ancien mais qui ne se trouvent nulle part dans l'Ancien, ni chez nous chrétiens, ni chez les juifs". Il me dit : "Ils existent et sont dans les livres retrouvés là"... "Alors, j'écrivis sur cela au noble Gabriel et aussi au Métropolitain de Damas afin qu'ils examinent ces livres et qu'ils voient si quelque part dans les Prophètes se trouve le texte : "Il les a appelés Nazaréens..." Cet Hébreu m'a dit : "Nous avons trouvé dans ces livres plus de deux cents psaumes de David". J'ai donc écrit à ceux-là à ce propos..."

L'histoire du manuscrit Shapira laisse planer quelques doutes sur la thèse d'une bibliothèque essénienne enfouie pour échapper au massacre et au pillage des Romains en 70. Ainsi donc, il existait des documents semblables à ceux du Qumran, trouvés dans d'autres grottes, au delà de la Mer Morte, en Pérée, ou dans les Monts de Moab. Or, nous savons qu'après le meurtre de Saint Etienne, les judéo-chrétiens, affolés par les débuts d'un massacre général, se sont enfuis dans ces régions, poursuivis d'ailleurs par les hommes du Sanhédrin. Ces grottes pouvaient très bien être des lieux de refuge momentanés lors des poursuites et des persécutions du Sanhédrin. Ils y déposaient leurs textes sacrés. Il n'est donc pas besoin d'imaginer un séjour habituel dans des lieux si inhospitaliers, encore moins une

pratique religieuse résultant d'un vœu ou d'une règle monastique (que nous ne connaissons pas).

b) Saint Epiphane déclare quelque part que les "Esséniens" avant de porter ce nom, s'appelaient "Nazaréens". D'où l'on voit qu'ils étaient des judéo-chrétiens. Mais Saint Epiphane veut en faire une secte hérétique. C'est là qu'il faut préciser un point sur lequel le P. Daniélou a insisté. La même communauté a pu porter simultanément ou successivement plusieurs appellations. Par ailleurs, il est facile pour un hérésiologue de classer des hérétiques et de poser sur eux des étiquettes. Dans les premiers temps de l'Eglise, il était plus difficile de bien discerner le sens de telle ou telle expression tirée de l'enseignement du Christ et des divergences pouvaient apparaître sans que pour cela on fût infidèle à cet enseignement.

c) Parmi les psaumes d'action de grâce, découverts à Qumran, on trouve des formules proprement chrétiennes : "Tu connais mes pensées et dans mes angoisses tu m'as consolé. C'est donc par des pardons que je me rendrai secourable et je m'apitoierai sur celui qui a péché le premier... Car Toi, mieux que mon père, Tu m'as connu et depuis le sein de ma mère Tu m'as protégé... Jusqu'à la vieillesse, Toi, pourvois à ma nourriture. Car mon père ne m'a pas connu et ma mère m'a abandonné à Toi. Car Tu es le Père pour tous les... et Tu te réjouis d'eux. Comme un miséricordieux à un enfant et comme un nourricier à celui qu'il tient dans le giron, Tu donnes la nourriture à toutes les créatures". On retrouve ici les demandes du "Pater". L'Abbé Carmignac faisait remarquer que l'expression "Notre Père" est proprement chrétienne, lorsqu'elle s'adresse à Dieu. Les Juifs de l'Ancienne Alliance l'appliquaient à Abraham et ne pouvaient connaître la filiation adoptive enseignée par Jésus.

d) Sous la traduction donnée par Carmignac on trouve des notes curieuses à propos de l'expression "ébionim" qui revient plusieurs fois dans le texte, une note signale qu'il existait aussi des "ébionites" dans la première communauté chrétienne. C'est bien peu dire et rejeter allègrement une identité possible.

A propos de l'expression "foi au Maître de Justice", la note déclare qu'il ne faut pas attacher à ce mot le sens de la théologie catholique, parce que nous savons par ailleurs que le Maître de Justice n'est pas Jésus-Christ. Pardon ! Par ailleurs, nous ne savons rien de précis et l'identification Jésus-Maître de Justice est une hypothèse possible parmi d'autres.

e) On a l'habitude d'établir un parallèle entre l'enseignement de Jésus et celui du Maître de Justice, pour en manifester les différences substantielles, après avoir relevé l'identité de certaines formules. Or, ce jeu me paraît vain. En effet, si nous connaissons bien l'enseignement de Jésus, nous ignorons quasiment tout de celui du Maître de Justice, attendu qu'il n'est exposé méthodiquement nulle part et qu'il faut avoir étudié le livre du Hegou pour le connaître. Il semble beaucoup plus judicieux d'attacher une importance extrême à la précision ou à l'identité des expressions, que de comparer la substance d'un enseignement qui nous échappe en grande partie ou dont les interprétations peuvent varier considérablement de l'un à l'autre.

Les oppositions relevées entre Jésus et le Maître de Justice me paraissent bien artificielles et peu assurées. Jésus était Galiléen, dit M. DUPONT-SOMMER, le Maître de Justice était Judéen. Qu'en sait-il ? Jésus était de race royale ("fils de David"), le Maître de Justice était prêtre. Sans doute ; mais c'est justement la difficulté à laquelle se sont heurtés les ébionites judéo-chrétiens et il fallut l'Epître aux Hébreux pour leur expliquer que Jésus, déjà roi en tant que Fils de David, était aussi prêtre selon l'ordre de Melchisédech (le roi juste).

L'enseignement de Jésus était oral, le Maître de Justice a composé des Hymnes et des Commentaires. Affirmation gratuite : nulle part, il n'est dit dans les textes de Qumran que le Maître de Justice eût laissé un enseignement écrit.

Les oppositions notées par le Père DANIELOU sont plus sérieuses :

a) Le Christ bousculait les observances légales, enseignait la pureté intérieure du cœur et non la seule soumission à la règle. Les disciples du Maître de Justice sont très stricts sur les observances. C'est vrai : mais c'était aussi l'attitude des ébionites qui ont interprété l'enseignement de Jésus dans un sens rigoriste et se sont parfois trouvés en opposition avec les pagano-chrétiens : d'où la querelle sur les observances mosaïques au premier concile de Jérusalem.

b) Jésus recherchait le contact avec les pauvres, les pêcheurs, les publicains, auxquels il marquait une préférence constante, sans mépriser d'ailleurs les justes qui l'entouraient. Les disciples du Maître de Justice ont une horreur profonde pour les contacts avec des hommes impurs, des pêcheurs. Ils se retirent dans un milieu intègre, protégé contre le monde extérieur pourri. Ils interprètent la pureté d'une manière très concrète par des bains et des rites purificateurs. C'est encore bien vrai ; mais nous retrouvons la même attitude chez les Ebionites et les judéo-chrétiens de la première église de Jérusalem : voyez leur indignation quand ils apprennent que Simon-Pierre est allé dîner chez un Gentil, a mangé de la viande défendue etc. et les prodiges de diplomatie que le Chef de l'Eglise dut utiliser pour éviter une rupture à l'intérieur de l'Eglise. Il faudrait préciser aussi qu'une Communauté ascétique (les Ebionites comme les gens de Qumran) est, par vocation propre, vouée au retrait loin du monde, à la solitude dans la prière et qu'un "manuel de discipline" est par définition un ensemble de règles à observer.

c) Ne pourrait-on pas dire que le Maître de Justice, c'est Jésus-Christ vu par les Ebionites, avec des déformations propres à la vie ascétique et à la mentalité rigoriste de Juifs restés fidèles à la loi de Moïse ?

5° Le problème de l'Ascia :

Nous savons que l'Eglise de Lyon a été fondée directement par des disciples de Saint Jean, l'Evangeliste, venus d'Asie mineure, en particulier de Smyrne. C'est donc une Eglise apostolique, non reliée directement à Rome, ni à l'évangélisation de Saint Paul, mais reliée à une communauté judéo-chrétienne. Nous savons déjà que l'on retrouve dans l'oeuvre de Saint Jean l'Evangeliste une foule de formules typiquement qumraniennes, comme l'a montré le Père Daniélou. Il serait curieux de retrouver dans les usages culturels lyonnais quelques vestiges d'une telle origine. Voyons cela.

Flavius Josèphe explique que l'on donnait au néophyte une hachette ($\chi\epsilon\iota\nu\epsilon\delta\iota\omicron\nu$ ou $\acute{\alpha}\xi\iota\nu\acute{\alpha}\rho\tau\omicron\nu$ diminutif de $\acute{\alpha}\xi\iota\nu\alpha$, en latin "ascia", d'où "hache" en français), une ceinture et un vêtement de lin blanc. Plus loin, dans un passage un peu compliqué, il déclare que l'Essénien devait creuser le sol avec un pic ($\tau\eta\delta\omicron\kappa\alpha\lambda\acute{\upsilon}\delta\omicron\iota$) pour y enfouir ses excréments et que ce pic n'était autre que la hachette ; sans voir qu'une hache n'est pas un pic et qu'elle est impropre à creuser le sol. Reste que ce détail n'a pu être inventé puisqu'il est affirmé avec une telle précision par un homme qui l'a observé lui-même, sans en comprendre la signification. Nous savons qu'il est resté un an seulement chez les Esséniens et qu'il fallait deux ans, nous dit-il, comme les manuscrits du Qumran l'affirment aussi, pour être vraiment initiés et admis dans la communauté.

Or, précisément, dans l'Eglise de Lyon, s'est répandu au cours du deuxième siècle après Jésus-Christ, l'usage des stèles funéraires à "ascia", la

hachette dont il s'agit. M. Carcopino a donné sur ce symbole chrétien une étude très poussée : l'usage de l'ascia est proprement lyonnais. On en trouve quelques-unes à Rome sur des tombes par ailleurs chrétiennes, un certain nombre en Gaule, une grande abondance à Lyon. A propos de ce symbole chrétien, M. Carcopino cite deux textes : Saint Luc, dans son Evangile, cite ces propos de Saint-Jean-Baptiste, apostrophant avec vigueur les Juifs qui le suivaient : "ἦδη δε ἤξιλον προς τηρυξάντων δένδρων". "Voici que la hache est placée à la racine des arbres". Ainsi donc celui qui doit venir va couper l'arbre qui ne porte pas de bons fruits. Vous, juifs, vous croyiez que vous étiez sauvés par la filiation d'Abraham. Dorénavant, il faudra faire pénitence, recevoir le baptême. Vous ne pourrez plus vous prévaloir de votre naissance. Cette hache, c'est Jésus, le Messie, qui doit venir.

Ainsi également les Esséniens, s'ils restaient fidèles aux prescriptions de la loi mosaïque (et pas toujours) déclaraient qu'il fallait une Nouvelle Alliance et un serment nouveau, une initiation nouvelle, pour obtenir le salut. Donc la filiation d'Abraham ne suffisait plus.

Saint Irénée dans son "Adversus haereses" explique, en citant le texte de Saint Luc, que le Verbe de Dieu ressemble à l'ascia, que l'ascia ressemble plus à la croix que la charrue et que, du reste, telle la charrue, l'ascia montrait le fer uni au bois du Verbe, en sorte que, semblable à elle, le Verbe de Dieu, "emundavit silvestrem terram", a émondé la terre broussailleuse.

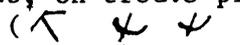
Voilà qui est net : l'ascia est un symbole de la croix. Carcopino publie la photo d'une stèle où l'on voit le défunt, sculpté en pied, tenant son ascia sur la poitrine comme une croix.

Or, Carcopino veut que l'usage de l'ascia sur les tombes ait été repris aux païens. Il donne pour cela deux exemples qui ne sont pas décisifs. La première stèle à ascia connue, est celle d'un soldat Cornelius, en Illyrie, mort aux environs des années 40 ou 50 après J.-C. Carcopino veut que l'Evangile n'ait pas encore pénétré à cette date dans cette province, parce que Saint Paul n'y avait pas encore séjourné. Outre que les soldats des légions d'Illyrie venaient d'Asie Mineure, il est tout à fait possible qu'une évangélisation judéo-chrétienne ait précédé Saint Paul dans ses voyages. Nous savons par ailleurs que le centurion Corneille s'était converti avec toute sa "gens" et ses clients.

L'autre exemple qu'il donne, avec photos à l'appui, est une tombe néopythagoricienne de Ravenne du IIIe siècle de notre ère. Il veut que l'ascia soit un symbole pythagoricien ; mais il ne dit pas de quel symbole il s'agit et il ne pense pas qu'une chrétienne ait pu passer au pythagorisme en conservant quelques motifs décoratifs dont elle aurait perdu la signification.

A part ces deux cas, l'ascia est attesté comme symbole du Christ et les tombes à ascia sont certainement chrétiennes, comme Carcopino l'a démontré. Elles se sont multipliées dans la région lyonnaise en pleine période de persécution. On en trouve à Rome sur des tombes juives ou judéo-chrétiennes. On n'en retrouve pas en Asie Mineure, ni en Orient ; mais seulement en Occident où les défunts portent des noms en général orientaux, grecs ou sémites. C'est donc un symbole du Christ, auquel sont restés attachées des communautés chrétiennes d'Orient, transplantées au hasard des circonstances, en Occident.

Mieux encore ! On a retrouvé sur le manuscrit d'Isaïe et celui du Commentaire d'Habacuc, en marge du texte, des signes divers, en particulier des croix, spécialement en regard des passages plus proprement messianiques.

Teicher voulait que ce soient des X grecs, initiales du Christ ; ce qui paraît invraisemblable pour des hommes si attachés à un culte spécifiquement hébreux ; d'autres ont voulu y voir une croix, ce qui est encore plus invraisemblable à une époque où le culte chrétien lui-même ne l'utilisait pas. Mais on n'a pas songé à l'ascia. Le signe est tracé rapidement ; les deux barres ne sont ni droites, ni égales. En examinant de plus près telle planche du manuscrit d'Isaïe publiée par Burrows, on trouve plusieurs fois un signe se rapprochant plus de l'ascia que de la croix () (planche V de l'édition 1950).

En conclusion, on voit ici une singulière convergence de signes : la hachette distribuée au jeune néophyte essénien, le texte de Saint Luc, attribué à Saint Jean-Baptiste, sur la hache, signe du Christ, les tombes à ascia dans une communauté chrétienne d'origine orientale, les signes inscrits en marge de plusieurs manuscrits de Qumran...

6° Jésus, l'Essénien ?

On aurait pu penser que cette thèse d'un Essénisme pré-chrétien fût sortie, comme naturellement, d'un examen objectif des manuscrits du Désert de Juda. Eh bien, il n'en est rien ! Cette thèse a été soutenue depuis plus d'un siècle ; d'abord esquissée par Voltaire, développée par Renan, elle a trouvé son expression achevée dans "Les Grands Initiés" d'Edouard Shuré. (3) Elle a été repoussée, à juste titre, par tous les historiens et exégètes sérieux, comme une légende romancée sans aucune base solide. Elle était donc enterrée, lorsque la découverte de Qumran parut une occasion merveilleuse de la ressortir avec tout l'appareil de l'érudition.

Edouard Shuré pose la question-clef, celle qui ne peut absolument pas rester sans réponse : "Pourquoi le silence gardé par le Christ et les siens sur cette secte ? Pourquoi, lui, qui attaque avec une liberté sans égale tous les partis religieux de son temps, ne nomme-t-il jamais les Esséniens ? Pourquoi les apôtres et les évangélistes n'en parlent-ils pas davantage ?

Voilà, n'est-il pas vrai, une question redoutable, à laquelle les théoriciens d'un Essénisme pré-chrétien ne savent quoi répondre. Voici la réponse d'Edouard Shuré : "Evidemment parce qu'ils considèrent les Esséniens comme étant des leurs, qu'ils sont liés avec eux par le serment des Mystères, et que la secte s'est fondue avec celle des chrétiens".

Et, pour appuyer ses dires, il ajoute que Joseph et Marie étaient des Esséniens qui cachaient leur vœu de célibat sous le mariage, institution imposée par la loi de Moïse, que les Esséniens étaient composés de moines célibataires et de sectaires mariés constituant un "Tiers-Ordre", que Jésus se retira au "désert" c'est-à-dire à Engaddi où il reçut l'enseignement des Maîtres de la secte, qu'il subit la cérémonie de l'initiation dans une grotte au-dessus de la Mer Morte, de la main du chef de l'ordre, l' "Ancien" (évidemment Shuré ne connaissait ni Qumran, ni le Maître de Justice ; il s'en tenait à la notice de Pline l'Ancien) avec tout un appareil romantique ou wagnérien. Sa "retraite au désert" consistait en un séjour dans une grotte en nid d'aigle, avec plusieurs rouleaux des prophètes, des figues sèches, un filet d'eau et des aromates fortifiantes".

(3) En 1927, Edouard SHURE publia un ouvrage qui fit sensation : "Les GRANDS INITIÉS, esquisse de l'histoire secrète des religions : Rama - Krishna - Hermès - Moïse - Orphée - Pythagore - Platon - Jésus" dans laquelle il expliquait qu'une Révélation secrète aurait été transmise depuis l'Inde jusqu'à Jésus-Christ et où nous retrouvons toutes les thèses classiques de la Gnose, Jésus-Christ étant le dernier et le plus grand des Initiés. Ce faisant, il diffusait dans le grand public les théories théosophiques et anthroposophiques en honneur depuis longtemps dans les cercles d'initiés.

Ces considérations et d'autres ont été rajeunies par les découvertes de manuscrits et l'examen de ces derniers a été entrepris à la lumière de la théorie ; voilà qui gênait considérablement l'objectivité du savant. On eut beau employer des formules dubitatives, des conditionnels, on a bien affirmé l'existence de cet Ancien, le Maître de Justice, du monastère au nord d'Engaddi, donc à Qumran, du "Tiers-Ordre" dispersé en Palestine. De "la retraite au désert" (donc à Qumran), etc.

Or, cette thèse ne tient pas. Elle accumule les invraisemblances et les difficultés les plus insolubles. Jésus aurait reçu un enseignement secret, une initiation d'une secte préexistante et se serait donc contenté de l'"adapter" à la foule des gens simples qui l'entourèrent en Palestine. On a dit : "Jésus, un Essénien qui a réussi", "le Christianisme, un Essénisme popularisé, etc." On voit d'ailleurs bien l'intention : ôter au Christ l'originalité de son enseignement, l'autorité divine de ses affirmations ("... mais moi, je vous dis"), réduire la fondation de son Eglise à la simple restauration d'une Eglise antérieure, à la diffusion d'une "religion universelle" transmise par une tradition ésotérique, donc à une formule parmi d'autres de communauté religieuse, etc.

Mais, pour que Jésus et ses disciples aient pu garder secrète cette origine essénienne de leur enseignement, il eût fallu que la secte essénienne elle-même fût secrète. Sinon, Jésus devait se heurter aux questions de l'un ou l'autre de ses auditeurs : "Mais, ce que vous nous dites là, nous l'avons déjà entendu !!!". Un Maître de Justice l'avait enseigné autrefois... etc.

Il devait encore bien mieux se heurter aux accusations du Grand-Prêtre et du Sanhédrin lors de son procès : "Ne sais-tu pas, auraient-ils dit, que nous avons déjà condamné à mort le Maître de Justice pour avoir donné, comme toi, un enseignement non conforme à celui de Moïse ?... D'où tiens-tu ta doctrine ? Elle a déjà été jugée par nous et rejetée... Ceux qui l'ont écoutée ont été exclus du royaume d'Israël, etc."

Or, cette thèse est incompatible avec ce que disent des Esséniens les documents connus : c'était une communauté nombreuse, réputée même hors de Palestine pour sa sainteté et la pratique des vertus... Mais aussi les mêmes documents parlent d'une communauté existant au 1er siècle après Jésus-Christ et non avant Jésus-Christ. Son assimilation à l'Eglise judéo-chrétienne de Jérusalem est une thèse possible : je la crois probable, sans plus. Elle laisse un certain nombre de difficultés sans solution. Mais une recherche dans cette direction pourrait peut-être trouver plusieurs de ces solutions attendues.

Par exemple : au lieu de dire "Jésus s'est retiré au désert", c'est-à-dire à Qumran, chez les Esséniens, on pourrait tout aussi bien et avec autant de vraisemblance, sinon plus, dire ceci : les disciples de Jésus, après leur fuite de Jérusalem et leur dispersion, ont recherché les lieux de séjour du Christ pour y établir un centre de pèlerinage, un cimetière, une retraite pour la prière ou la méditation, à l'imitation de leur maître etc.

Voilà dans quelle direction il faudrait chercher, non pas ce que Jésus aurait pu emprunter à une secte essénienne, mais ce que cette communauté a pu retenir, conserver, peut-être déformer de l'enseignement du "Maître". C'est ce que nous tenterons dans un prochain article.

L'ABBE PROYART,
EMULE et CONTEMPORAIN de BARRUEL

De nombreux auteurs ne sont pratiquement jamais lus, leur nom seul est vaguement connu, leur oeuvre est ignorée ou dédaignée. Pour d'autres, la conspiration du silence s'est étendue jusqu'à leur nom. Même parmi ceux qui croient s'être émancipés de la toute-puissance des mass-media, qui a entendu parler de l'abbé PROYART ?

Il s'agit d'un prêtre, contemporain de l'abbé BARRUEL, qui a étudié lui aussi les causes de pénétration de la subversion dans le christianisme, et la Société Augustin BARRUEL ne saurait, sans manquer à sa vocation, omettre de rendre hommage à cet ecclésiastique, historien compétent et judicieux. En s'acquittant de cette tâche, elle ne réparera pas seulement un injuste oubli, elle mettra en lumière un enseignement qui n'a rien perdu de son actualité.

Sursa vie même nous ne pouvons dire que ce que nous savons, c'est-à-dire peu de choses ; par contre, nous essayerons de résumer et de condenser l'essentiel de sa pensée.

oOo

Liévrain-Bonaventure PROYART est né vers 1743, en Artois ; après des études au séminaire Saint Louis à Paris, il fut ordonné prêtre et résolut de se consacrer à l'enseignement : il exerça d'abord longtemps au collège Louis-le-Grand, puis il fut ensuite chargé d'organiser le collège du Puy qui, d'après le Dictionnaire de Michaud, devint sous sa direction l'une des écoles les plus florissantes du royaume.

Après avoir écrit quelques ouvrages : une histoire de Loengo, Kokergo et autres royaumes d'Afrique, une vie du Dauphin, père de Louis XVI, une histoire de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, une vie de Marie Leczinska, reine de France, pour l'impression de laquelle il rencontra de multiples difficultés de la part de la censure, il fut affecté à la cathédrale d'Arras.

Il retournait ainsi dans son pays d'origine, mais il y resta peu. Ayant refusé de prêter le serment exigé de tout prêtre par la Révolution, il dut émigrer aux Pays-Bas et fut ensuite accueilli en Franconie par le prince de Hohenlohé-Bartenstein qui le nomma son conseiller ecclésiastique et le chargea de la distribution des secours aux soldats français prisonniers.

En 1800, il fit paraître à Londres "*Louis XVI détrôné avant d'être roi*", dont l'édition originale contenait 532 pages. L'abbé PROYART revint en France après le Concordat et il s'établit à Saint-Germain, mais il n'avait pu obtenir son retour qu'à la condition de faire des retranchements à son livre. C'est alors et ainsi que parut à Paris l'édition de 1803.

Il écrivit ensuite "*Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*" et, bien qu'il eût pris la précaution d'adresser le premier exemplaire à l'Empereur, l'ouvrage fut saisi par la police, le 17 février 1808, en même temps que le livre précédent, malgré les retranchements opérés.

L'abbé PROYART, enfermé à Bicêtre, manqua de tout pendant un hiver rigoureux et fut attaqué par "une hydropisie de poitrine". Ses amis obtinrent, à force de démarches, qu'il soit transféré au séminaire d'Arras pour y recevoir des soins. Il fut conduit à Arras sous la garde d'un gendarme, mais la voiture n'étant arrivée que la nuit il fut déposé chez une parente. Il y mourut quelques jours plus tard, le 22 mars 1808.

oOo

Ses oeuvres complètes ont été publiées à Paris sous la Restauration en 1822. Il aurait écrit également une histoire de Robespierre restée inédite.

C'est de son principal ouvrage, "Louis XVI détrôné avant d'être roi", que nous allons essayer de faire ressortir les grandes lignes. La lecture en est assez difficile à cause de l'absence de chapitres, mais nous croyons à la justesse quasi-absolue d'une pensée qui nous paraît sans défaut. Mentionnons également l'avis de l'éditeur Méquignon fils aîné, daté de 1819 : "Proyart a établi des faits du plus haut intérêt et qu'il avait fallu omettre dans l'édition de 1803, ce qui n'a pas pu empêcher qu'elle fût saisie par la police de Bonaparte, le 17 février 1808".

Nous présentons ici, énumérées sous forme de principes quelques idées générales que nous avons dégagées au cours de la lecture de l'oeuvre. Bien entendu, cette énumération ne figure pas sous cette forme dans le livre, et nous ne l'avons adoptée que pour en faciliter la compréhension.

oOo

1er principe

Toute puissance vient de Dieu et lui appartient comme un domaine inaliénable. Nulle créature ne peut sans impiété s'arroger l'autorité sur d'autres créatures que dans l'ordre et la dépendance du créateur.

Cet ordre éternel violé, voilà la cause première et le moteur déterminant des révolutions et de l'instabilité des empires. Dans le gouffre immense de tant d'erreurs diverses, une a contribué plus que d'autres à détrôner Louis XVI, le sophisme qui place dans la multitude la source de toute souveraineté.

2e principe

Ne pas qualifier les causes des malheurs de hasard et de fatalité. L'abbé PROYART voit dans les subversions et révolutions des châtements voulus par la Providence : "Nous voyons le courroux du ciel se promener sur la France et, dans la nature même du fléau dont il l'afflige, lui présager d'autres fléaux encore réservés pour d'autres temps. Cependant, Dieu est lent à punir, tantôt disposant autour de lui les instruments de sa vengeance, tantôt faisant briller dans le lointain les éclairs de sa colère, et il fallut un siècle entier de prévarications pour lui arracher sa foudre et déterminer enfin la catastrophe qui devait envelopper tout un grand peuple mûr pour le châtement".

Cette idée de la permission de la Providence, cause première des malheurs rejoint l'enseignement de Saint Alphonse de Liguori dans "La conduite admirable de la Providence" et elle annonce Joseph de Maistre qui écrira dans le deuxième entretien de Saint-Petersbourg : "Tout mal étant un châtement, il s'ensuit que nul mal ne saurait être considéré comme nécessaire et nul mal n'étant nécessaire, il s'ensuit que tout mal peut être prévenu, ou par la suppression du crime qui l'aurait rendu nécessaire, ou par la prière qui a la force de prévenir le châtement ou de le mitiger". De Maistre a écrit par ailleurs un opuscule sur les délais de la justice divine.

Nous ignorons si Joseph de Maistre avait eu connaissance des écrits de l'abbé PROYART ou si nous nous trouvons seulement en présence de deux pensées qui se rencontrent en vertu de leur logique interne.

/ 3e principe /

Les droits si vantés de l'humanité et de la raison ne peuvent être que des droits chimériques s'ils ne sont pas garantis par la Divinité : l'abbé PROYART dénonce ainsi l'hypocrisie des droits de l'homme.

/ 4e principe /

Une religion qui a conscience de sa céleste origine ne peut se prêter aux tempéraments des inventions humaines. Si l'erreur peut transiger avec l'erreur, le mensonge accueillir le mensonge, cette religion toujours incorruptible doit se perpétuer une et immuable sur la terre comme Dieu l'y plaça.

De tous les moyens mis en oeuvre par la perfidie philosophique pour aggraver et pour multiplier les ennemis de la religion de nos pères, aucun ne réussit mieux que le reproche d'intolérance. Ce mot, sans cesse sous la plume des impies et dans leur bouche, eut une sorte de vertu magique. Car on ne vit pas, ou du moins on fit semblant de ne pas voir, que faire un crime au catholicisme de son intolérance, c'était objecter à la religion vraie le plus glorieux des titres, c'était reprocher à l'astre seul établi pour dispenser la lumière son horreur invincible pour les ténèbres.

On voit que l'abbé PROYART, s'il n'emploie pas le mot de libéralisme, affirme catégoriquement que seule la religion catholique a des droits.

/ 5e principe /

L'athéisme est le but suprême de ceux qui préconisent la liberté.
L'abbé PROYART insiste sur cette parole de Diderot : *"L'athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté"*. Il en résulte que c'est en vain que des catholiques réclament pour leur religion la seule liberté sans aucun privilège. Ils croient ainsi se concilier les adversaires de la religion. Il s'agit là d'une erreur capitale : *c'est d'un régime politique athée et non d'un régime politique neutre que les adversaires attendent ce qu'ils appellent la liberté.*

Au siècle suivant, LAMENNAIS, MONTALEMBERT et les fanatiques de la liberté n'auront rien inventé, ils n'auront fait que répéter les slogans des philosophes du XVIIIe siècle. L'abbé PROYART les a réfutés par avance en montrant qu'ils ne seront pas acceptés pour autant par les subversifs.

/ 6e principe /

C'est pour des motifs religieux et par conscience qu'un catholique est inébranlable en sa fidélité au gouvernement régulier de son pays. L'axiome si connu : *"Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes"*, qui fit des milliers de martyrs, ne fit pas un seul conspirateur, pas un seul rebelle.

/ 7e principe /

Toute concession sur le plan doctrinal est inutile. Dès qu'on a le doigt dans l'engrenage des accommodements, on va jusqu'au bout. *Si l'abbé PROYART s'est élevé avec vigueur contre la dissolution des Jésuites, ce n'est pas seulement pour justifier cet ordre religieux lui-même, c'est parce qu'on avait fait sauter un barrage.* En effet, le coup qui frappa les Jésuites fut mortel pour tous les ordres monastiques. La proscription des Jésuites fut résolue dans le Conseil des Conspirateurs comme préliminaire indispensable pour arriver à la subversion des empires et des autels catholiques.

Le comportement qui consiste à amadouer l'adversaire pour attirer sa bienveillance n'a jamais conduit qu'à des déboires. Nous pouvons citer d'autres exemples pour le XVIIIe siècle en dehors des Jésuites : par trois fois, Mgr de la POYBE, évêque de Poitiers, a donné 24 heures au prédicateur Louis Marie GRIGNION de MONTFORT pour quitter son diocèse. Ce n'était pas que Mgr de la POYBE était partisan de l'erreur. Nullement ; mais il avait à compter avec des personnes qu'il voulait ménager. *Les gens qu'on appelle raisonnables, ennemis de l'erreur, veulent qu'on la traite poliment et avec égard. Ils trouvent toujours que les partisans de la vérité la défendent avec trop d'âpreté.*

/ 8e principe /

La subversion est due beaucoup moins à l'imbécilité du XVIIIe siècle qu'à sa corruption. Le but de la subversion est : 1° de s'attaquer à l'Etat ; 2° de s'attaquer à la Religion. C'est ce que l'abbé PROYART appelle la subversion des autels.

Pour trouver les premières sources qui ont commencé à creuser l'abîme, il faut remonter aux dernières années du règne de Louis le Grand. Par cette dation, l'abbé PROYART rejoint Joseph de MAISTRE qui écrira dans "l'Essai sur les principes générateurs des Constitutions politiques" : "Quoiqu'il y ait toujours eu des impies, jamais il n'y avait eu avant le XVIIIe siècle et au sein du christianisme une insurrection contre Dieu. Jamais surtout on n'avait vu une conjuration sacrilège de tous les talents. *Ce ne fut donc que dans la première moitié du XVIIIe siècle que l'impiété devint réellement une puissance*".

L'abbé PROYART explique longuement que la subversion s'est manifestée par la philosophie et la Franc-Maçonnerie. Là, s'arrête le parallèle avec Joseph de MAISTRE qui, comme on le sait, fut reçu franc-maçon à la Loge des 3 Mortiers, rattachée à la Grande Loge d'Angleterre. C'est sans doute que Joseph de MAISTRE et l'abbé PROYART ne considéraient pas la Franc-Maçonnerie sous le même angle. L'abbé PROYART considérait surtout l'incrédulité et Joseph de MAISTRE, l'illumination qui, d'après lui, pouvait être utile dans certains pays précisément contre l'incrédulité.

Voici l'essentiel de ce que l'abbé PROYART nous dit sur la Franc-Maçonnerie : "C'était sur l'allégorie du temple de Salomon, bâti par ordre de Dieu, détruit ensuite par les Assyriens, puis rétabli par CYRUS, que les francs-maçons déguisaient leur plan de conjuration. Ils convinrent d'entendre par le temple de Salomon la liberté et l'égalité naturelle que l'homme a reçues de Dieu, par les Assyriens, les deux puissances du sacerdoce et de l'empire, qui sont censés avoir établi leur domination sur les ruines de l'égalité et de la liberté des autres hommes. C'est par suite de cette allégorie qu'ils se nomment maçons et s'entourent dans leur loge de divers instruments en usage dans la maçonnerie. Quoique tout franc-maçon soit appelé à venger les droits de l'homme par la destruction des Assyriens, cette vocation néanmoins est une énigme dont le vrai mot ne doit être révélé par les chefs qu'aux frères jugés dignes de l'entendre. On les persuade bien qu'à la première indiscretion sur le grand secret ce serait, avec la promptitude de la foudre, à quelque endroit qu'ils fussent, que les poignards vengeurs atteindraient leurs têtes parjures.

Pour mieux s'aguerrir ensuite à frapper un traître ou à combattre les Assyriens, le franc-maçon jugé digne des hauts grades n'y arrivait néanmoins qu'après s'être distingué par son intrépidité. Ils finissaient par poignarder des figures humaines représentant le Pape, le roi de France, le grand Maître de Malte. Le frère FOUCHET, évêque constitutionnel du Calvados, prêtait serment entre les mains de ses frères et amis de Caen : "Je jure une haine implacable au trône et au sacerdoce et

je consens, si je viole ce serment, que mille poignards soient plongés dans mon sein parjure".

A propos de la Franc-Maçonnerie, l'abbé PROYART fit l'éloge de l'abbé BARRUEL ; "Les mémoires sur le Jacobinisme sont un ouvrage à consulter par qui-conque veut se faire idée juste des moyens astucieux, des ruses délibérées et des combinaisons qu'employait le philosophisme franc-maçonnique pour échapper à toute sorte de surveillance".

Si l'abbé PROYART fait remonter le mal aux dernières années du règne de Louis le Grand, il distingue bien comment ce mal a été en quelque sorte favorisé et officialisé. Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel peuvent beaucoup pour le bien et pour le mal. Les deux grands responsables de cette officialisation furent, d'après l'abbé PROYART, le ministre CHOISEUL pour le pouvoir temporel, le cardinal GANGANELLI, devenu le pape Clément XIV, pour le pouvoir spirituel.

"Ce fut sous le ministère de CHOISEUL et en 1760 que la secte se transforma en corporation imposante et à laquelle il était tellement honorable d'appartenir que les princes du sang ne dédaignaient pas d'en devenir les protecteurs et les grands maîtres. Les noms de l'abbé prince de CLERMONT et du prince de CONTI ne laissaient pas de consacrer pour ainsi dire la Franc-Maçonnerie et de lui donner sa plus grande vogue parmi nous.

Elle se recruta bientôt à la cour parmi la noblesse et la haute finance au point que ses loges ne suffisaient plus à l'empressement des prosélytes ; il s'en éleva de nouvelles dans tous les quartiers de la capitale et par imitation ensuite dans toutes les villes du royaume, on voyait un grand nombre de magistrats francs-maçons, une foule de francs-maçons littérateurs, avocats, négociants et jusqu'à des moines francs-maçons. *Mais l'épidémie ne fit nulle part d'aussi rapides progrès que dans les armées.* On tenait loge dans toutes les garnisons, presque tout le Corps du Génie était franc-maçon et beaucoup de ses membres étaient initiés au grand secret".

Un livre paru en 1981, de Pierre ORDONI, "Le pouvoir militaire en France depuis Charles VII", rejoint la remarque de l'abbé PROYART. Pour cet auteur contemporain, les officiers d'origine étrangère au service de Louis XV introduisirent les rites maçonniques autour des bivouacs : "La Franc-Maçonnerie s'est infiltrée dans l'armée, en moins de vingt ans, elle va en faire l'instrument de sa puissance."

L'abbé PROYART continue en disant : "Ce fut sous le ministère de CHOISEUL que la Franc-Maçonnerie se confondit tellement avec la philosophie du jour qu'elle ne parut plus former avec elle qu'une seule et même secte".

La deuxième étape de l'officialisation de la subversion fut l'avènement sur le trône de Saint Pierre du cardinal GANGANELLI. Le règne de son prédécesseur Clément XIII, le pieux REZZONICO, avait été cruellement agité. Ce pontife joignait à une douceur inaltérable une fermeté d'âme qui fut pendant dix ans le désespoir du philosophisme au milieu de ses triomphes. Pour se venger de lui, la secte lui suscita des désagréments. Il avait fait l'apologie complète des Jésuites dans la Bulle Apostolicum. REZZONICO mourut les armes à la main contre le philosophisme et combattit pour les rois contre les ministres des rois.

A sa mort, sujet de triomphe pour l'incrédulité, *les sophistes et les sectaires que Rome seule arrêtaient encore dans la rapidité des conquêtes s'empressèrent de concentrer leurs manoeuvres sur le choix du pontife dont ils avaient besoin pour amener au dernier point de maturité leur projet si avancé de subversion universelle et le projet surtout de destruction absolue des Jésuites.*

A peine le Conclave était-il formé qu'on s'aperçut que le philosophisme a jeté la pensée de discorde dans l'auguste assemblée. Elle se divise en deux parties dont l'une veut que l'on conserve les Jésuites menacés et l'autre, que l'on consomme leur destruction.

Pendant les débats vifs et prolongés qu'entraînent des prétentions inconciliables, les ministres en cause se concertent pour produire au nom de leur maître des listes d'exclusion qui frappent les candidats les plus recommandables et ceux particulièrement qui eurent la confiance de REZZONICO. Ces proscriptions scandaleuses s'élèvent au point de réduire les cardinaux éligibles à un très petit nombre de sujets. La majorité du Conclave s'en plaint, réclame contre l'oppression et le criant abus. C'est alors que, muni des instructions de CHOISEUL, un homme habile à manier les esprits, le cardinal de BERNIS, se porte pour pacificateur, fait de belles phrases et le résultat en fut l'élection de GANGANELLI. *Les ministres des principales puissances, surtout MONINO, celui d'Espagne, firent de l'entière destruction des Jésuites une condition tacite de l'élection. On voit combien les cadres des diverses monarchies étaient passés à la subversion. Cela méritera une étude un jour futur.*

GANGANELLI voulut d'abord donner le change, il disait aux cardinaux bien intentionnés : "Je ne puis pas condamner un Ordre célèbre sans avoir des raisons qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité". - "Je ne puis blâmer ni exécuter un Institut loué et confirmé par dix-neuf de mes prédécesseurs et je le puis d'autant moins qu'il a été confirmé par le saint Concile de TRENTE et que, selon les maximes françaises, le Concile général est au-dessus du Pape".

"Le futur Pape ne doit pas plus songer à détruire les Jésuites qu'à démolir le dôme de Saint-Pierre".

Puis ce fut le 21 juillet 1773. A cette date, GANGANELLI condamna les Jésuites et supprima leur Société. Ce ne fut que le 6 août suivant qu'il exigea une commission pour informer sur des faits à la charge des Jésuites. Il qualifia d'extorquée la Bulle Apostolicum de son prédécesseur. Il défendit à tous les fidèles non seulement d'oser blâmer, mais, ce qui est incroyable, d'oser approuver son opération contre les Jésuites, d'oser même en ouvrir la bouche. "Ne audeant vel etiam loqui de hujusmodi suppressione, deque ejus causis et motivis". On n'a pas le droit d'en parler ni en bien ni en mal.

Les Jésuites de Rome avaient été autorisés à continuer la vie commune avec leur Général. Tout à coup, pendant une nuit, une troupe armée se porta vers leur maison et l'investit de toute part. A la première demande, les portes sont ouvertes et, à l'instant, le bâtiment est inondé d'une foule de gens de guerre. Le guide des spoliateurs se fit livrer le trésor, brisa les reliquaires et jeta dans les corbeilles les dépôts qu'ils contenaient.

Qu'on ne s'étonne pas que la spoliation des Jésuites, quoique émanant d'un Pape, fût accueillie avec tant d'enthousiasme par les sophistes et les sectaires. Les réfugiés hollandais célébrèrent la chute des Jésuites par une fête publique, des jansénistes firent frapper une médaille en l'honneur de GANGANELLI.

L'abbé PROYART remarque qu'aucun pontificat n'a été plus ménagé, plus célébré même, par les sophistes que celui de GANGANELLI et cette prédilection pour le destructeur des Jésuites est commune aux Anglais, aux protestants d'Allemagne et de Hollande. L'abbé PROYART le sait pour avoir vécu au milieu d'eux. L'auteur de "Louis XVI détrôné avant d'être roi" s'étend longuement sur les circonstances qui ont précédé la mort de CLEMENT XIV. Il nous apprend que ce Pape s'étant

élevé contre les prophètes de malheur, une paysanne de Valentano, Bernardine RENZI, lui avait reproché son Bref contre les Jésuites et lui avait annoncé sa mort pour l'équinoxe de septembre 1774, il publierait la Bulle du JUBILE de 1775 mais ne le verrait pas. Clément XIV la fit enfermer dans le Monastère de MONTEFIASCONE, mais il mourut brusquement le 22 septembre 1774, conformément à la prédiction. Les prophéties de malheur peuvent être vraies ou fausses, mais elles sont toujours conditionnelles et on ne saurait les condamner comme telles. Le pape avait reçu les derniers sacrements, on dit même que Saint Alphonse était venu en bilocation à son chevet, mais il ne rétracta pas le scandale de la destruction des Jésuites ni le scandale plus révoltant encore de sa persévérance à laisser tourmenter dans une prison les membres les plus vénérables de cet Ordre.

oOo

Nous avons essayé de résumer en huit principes la pensée de l'abbé PROYART telle qu'il l'a exposée dans son ouvrage principal. En insistant longuement sur le cas de CHOISEUL et de CLEMENT XIV, nous ne voudrions pas laisser l'impression que ce prêtre fut un pamphlétaire ou un détracteur. S'il a eu la clairvoyance de dénoncer les dangers et ceux qui entraînaient leur pays et l'Eglise vers les catastrophes, il n'en a pas moins su distribuer les louanges quand il le fallait.

Nous avons déjà dit ce qu'il pensait de l'abbé BARRUEL, nous y ajouterons le nom de deux personnes qu'il a louées abondamment, un laïque et un ecclésiastique. *Le laïque, c'est Louis, dauphin, fils de Louis XV et père de Louis XVI, mort prématurément le 20 décembre 1765, dont l'abbé PROYART a écrit la vie et dont il pensait qu'il était probablement le plus sage des princes de son siècle.*

Cette approbation chaleureuse n'a rien d'étonnant si l'on sait que l'idée essentielle de l'abbé PROYART, c'est que l'ordre éternel violé est la cause première et le moteur déterminant des révolutions et de l'instabilité des royaumes. Ce principe, le dauphin, père de Louis XVI, en était tellement pénétré qu'il a voulu qu'un traité complet le gravât dans la mémoire de ses fils, "*Les Devoirs du Prince rappelés à un seul principe*". L'histoire du monde avait appris au dauphin que le plus grand danger pour les gouvernements et le plus responsable des grands châtiments était l'injustice des nations envers Dieu.

Sur l'ecclésiastique loué par l'abbé PROYART, nous ne savons malheureusement rien, sauf qu'il vivait au temps de CHOISEUL, il s'agit de *l'abbé de CAVEYRAC*. Un seul de ses écrits, cité par l'abbé PROYART, suffit pour nous faire comprendre le degré de clairvoyance de son auteur, si l'on se rappelle qu'il date d'environ 1760. *L'abbé de CAVEYRAC a écrit : "Qui, la révolution dont je parle est déjà bien avancée, un torrent d'écrits inonde le royaume et l'on n'y oppose point de digue. Déjà l'ennemi est à nos portes et personne ne s'en aperçoit, il a des intelligences dans la place et l'on s'endort. Quelle sera votre surprise, pontifes et magistrats, quand, à votre réveil, vous trouverez la révolution faite ?"*

G. L.

La meilleure manière de résumer notre précédent article, paru dans le Bulletin n° 7, est d'en énumérer les neuf paragraphes : Le Secrétaire des Dieux - Les Hermetica helléniques - Les Manuscrits de Nag Hammadi - Les Hermetica gnostiques - les Compilations actuelles - La Mystique hermétique - L'Intelligence souveraine du Poïmandrès - Le Titre de Trismégiste - La Mosaïque doctrinale des Ecrits hermétiques.

Nous étions donc parvenus à une première conclusion, à savoir que les Ecrits hermétiques présentent un manque quasi-total d'unité doctrinale et cela de l'avis des hermétologues contemporains les plus autorisés.

Cependant, il faut noter tout de suite que si ce manque d'unité doctrinale nous saute aux yeux, à nous chrétiens, c'est que l'Eglise nous a depuis toujours habitués à une doctrine dont l'un des caractères principaux est l'unité, c'est-à-dire l'homogénéité. Unité acquise d'emblée puisque Saint Paul écrivait déjà : "Un seul Dieu, une seule Foi, un seul Baptême".

Les intelligences païennes étaient indubitablement moins exigeantes que nous en matière de logique religieuse. Car la religion d'alors était faite d'éléments de provenances diverses (les uns traditionnels et fort antiques, les autres philosophiques et récents, d'autres mystiques). Eléments disparates qu'aucune autorité religieuse n'avait jamais clarifiés, ordonnés et hiérarchisés.

Nous allons voir de quels éléments se compose l'assemblage doctrinal hermétique. Il ne sera pas difficile d'ailleurs de les dater à mesure que nous les rencontrerons.

La composante la plus ancienne est, sans aucun doute, celle du POLYTHEISME qui remonte à l'époque des génies protecteurs des cités. Ce polythéisme subsistera jusque dans les hermetica gnostiques datant des premiers siècles chrétiens.

Puis vient la notion PANTHEISTE à l'origine de laquelle les philosophes, constructeurs de systèmes, ne sont pas étrangers. Nous verrons aussi apparaître l'apport juif avec la conception d'un PERE CREATEUR que l'hermétisme, tout au moins celui de la troisième génération, a incontestablement connu. Et nous ne serons pas étonnés d'y rencontrer enfin LA GNOSE avec ses tâtonnements concernant le "Logos", le "demiurge", et aussi ses considérations cosmologiques qui commencent à s'insérer dans le raisonnement théologique, annonçant ainsi et amorçant l'hermétisme du Moyen-Age.

Il ne faut pas chercher, dans les traités hermétiques qui ne sont que des fragments épars, une théodicée cohérente. Ils constituent plutôt des dissertations sur la religion, dans un style d'ailleurs très lyrique, ce qui ne contribue pas à leur communiquer une particulière clarté. Et ce sont des dissertations dans des sens divers rédigées par des gens qui cherchent. Elles nous étonnent, nous qui jouissons, sans assez en prendre conscience, de la prodigieuse clarté du dogme défini.

Pour nous faciliter l'exposé, nous commencerons par la notion hermétique du "Père Créateur", bien qu'elle ne soit pas la plus ancienne. Car c'est une notion autour de laquelle les autres éléments se rangent plus commodément.

LE PERE CREATEUR des HERMETISTES

On est tout de même assez surpris de trouver une véritable dévotion au "Père Créateur" dans un ensemble d'écrits où le panthéisme va être distillé jusque dans ses extrêmes conséquences métaphysiques. Et pourtant cette dévotion s'y trouve incontestablement présente.

Voici d'abord une proposition nettement CREATIONISTE que l'on rencontre dans le livre VII de l'Asclépios : "Il y avait DIEU et il y avait HYLE : c'est ainsi que les Grecs appelaient la matière ou substance du monde. - L'esprit était avec le monde mais non de la même manière qu'avec Dieu. - Ces choses dont se compose le monde NE SONT PAS DIEU. Aussi n'existaient-elles point avant leur naissance".

Dans le traité V du "Corpus Hermeticum", intitulé "Le Dieu invisible et très apparent", on peut lire le passage que voici : "Donne plutôt à Dieu le nom qui lui convient le mieux, appelle-le LE PERE de toutes choses, car il est l'unique et sa fonction propre est d'être Père. Et si tu veux que j'emploie une expression hardie, son essence est d'engendrer et de créer".

Le traité XIV du même Corpus est un dialogue entre Hermès, le maître, et Asclépios, le disciple. On peut y lire les deux passages suivants : "Les créatures sont visibles, mais lui est invisible. Il faut le concevoir par l'intelligence. Le comprendre, c'est l'aimer. Qui l'admire arrive à la béatitude par la connaissance de son VERITABLE PERE. Car il n'y a rien de meilleur qu'un Père".

"Puisque tous les êtres visibles sont venus à l'être, leur existence même suppose un Créateur qui les a faits, et qui est antérieur à la nature créée. Il est le principe et il est invisible ; s'il a créé, c'est justement pour être vu à travers la création. Heureux celui qui apprend, par cette vue, à le connaître comme Père. - Comment nommer l'auteur du monde ? Il est ensemble Dieu, Créateur et Père". (Traité XIV du Corpus Hermeticum).

Les quatre passages que nous venons de citer ne sont pas les seuls qui convergent dans ce même sens. On pourrait en exhiber bien d'autres. Les écrivains hermétiques (puisqu'ils sont incontestablement plusieurs, comme nous l'avons vu) ont donc donné l'hospitalité à cette notion essentiellement hébraïque et chrétienne de "Père Créateur".

Du moins, elle figure dans les hermetica verbalement. Mais elle n'y est pas exploitée en toute logique. Elle est noyée dans une religiosité panthéiste qui se trouve exprimée avec un lyrisme parfois puissant et avec une poésie toujours caractéristique. C'est bien souvent ce lyrisme et cette poésie, fort reconnaissables, qui ont permis de distinguer les hermetica au mieux des autres fragments antiques et de les déclarer, précisément, hermétiques.

Il est vraisemblable que la notion de "Père Créateur" ne figure dans l'hermétisme que sous l'effet du prestige inconscient mais incontestable que la Religion d'Israël, d'abord, puis la Religion chrétienne ont exercé sur lui pendant sa longue période d'élaboration. Les écrivains hermétiques, accueillants et non polémiques, n'allaient pas laisser de côté une notion aussi généralement admise et aussi dynamique. Ils l'ont incorporée à leurs recueils d'hymnes.

Nous verrons plus loin que les Pères de l'Eglise ont été très impressionnés par ces propositions théistes et créationistes éparses dans la mosaïque doctrinale d'Hermès Trismégiste. Mais nous verrons aussi que la "création", ainsi admise verbalement dans ces passages, n'est en réalité qu'une "émanation".

AGENNETOS - L'INENGENDRÉ

La théologie hermétique, nous venons de nous en convaincre, rassemble des éléments très divers : les dieux du polythéisme antique, le "dieu-univers" des philosophes, le Dieu Créateur des Juifs, le "Verbe de Dieu" des chrétiens, tous ces dieux s'y côtoient et y cohabitent.

Il y a là un assemblage dans lequel la religiosité naturelle de l'homme a trouvé matière, nous n'en disconvenons pas, à des réflexions, à une piété et même à un mysticisme très intense.

Les hermétistes antiques ont profondément médité sur la vie intérieure de la divinité. Et cela non seulement par la voie philosophique d'ordre rationnel et notionnel, mais aussi, nous l'avons vu, par la voie de la mystique naturelle. N'oublions pas que la plupart des traités hermétiques se donnent comme le fruit d'une inspiration de l'au-delà.

Les développements sur la vie intérieure de la divinité sont assez fréquents dans les hermetica. Voici la formule la plus courante. On distingue en Dieu trois degrés concentriques quand on va de l'intériorité la plus intime vers l'extériorisation.

Au centre, siège l'AGENNETOS, c'est-à-dire l'inengendré. C'est l'essence divine primordiale, celle qui non seulement n'est engendrée par personne, mais qui ne s'engendre même pas elle-même.

De l'agennetos non-engendré, il faut distinguer une autre partie de la substance divine, plus exactement une seconde "phase" divine. C'est l'AUTO-GENNETOS. C'est la partie de Dieu qui s'est engendrée elle-même.

Eloignons-nous encore d'un degré vers le concret : "Ce qui a la puissance d'engendrer contient en germe tout ce qui peut naître, car il est facile à ce qui est né spontanément (l'auto-gennetos) de faire naître ensuite ce qui produit tout". (dans "Discours d'Initiation"). Cette nouvelle phase divine à laquelle l'auto-gennetos donne naissance porte le nom de GENNETOS, c'est-à-dire l'engendré. Il aura, à son tour, la puissance de tout produire ainsi que le précisent les derniers mots de ce même "discours d'initiation" : "La Nature (matière et esprit réunis) possède en elle-même la puissance de conception et de production. Elle est donc, sans intervention extérieure, principe de création". Le "gennetos" est donc un engendré-engendrant. Et sa puissance d'engendrer est celle même que l'on trouve dans la Nature.

Ainsi se décompose et s'organise la vie intérieure de la divinité selon le mysticisme hermétique : au centre, l'inengendré, puis l'auto-engendré, enfin l'engendré. On a invinciblement l'impression qu'il y a là une copie, une imitation de la théologie trinitaire chrétienne. Mais une imitation qui est, en même temps, une déformation. Cette sorte de trinité est le siège d'un processus de dégradation allant de l'unité vers la multiplicité, donc aussi de la spiritualité vers la matérialité. C'est déjà un processus de type émanatiste.

LE SECOND DIEU

Le "gennetos", celui qui est engendré et qui engendre à son tour, nous allons le retrouver, dans d'autres discours ou dialogues hermétiques, sous d'autres formes et avec d'autres noms. Les hommes ont toujours été très préoccupés par les modalités du passage du Créateur à la créature.

Le rôle d'intermédiaire entre Dieu et l'univers que le polythéisme confiait à une pluralité de puissants esprits et de dieux secondaires, ce rôle, d'abord collectif, fut peu à peu réservé à un seul et même personnage auquel on donna tantôt le nom de LOGOS, tantôt celui de DEMIURGE. On l'appelait "logos", mot qui signifie "parole", quand on voulait donner la prééminence aux rapports de ce personnage avec le Dieu suprême dont il était la voix, c'est-à-dire l'extériorisation. Et on l'appelait "demiurge", mot qui veut dire "artisan", quand on considérait surtout son rôle d'organisateur de la "materia prima" et d'architecte de l'univers.

Le Trismégiste, ou plus exactement ses "secrétaires" posthumes qui vécurent à la période gnostique, ont recueilli ces notions de logos et de demiurge dont parlaient les philosophes, les mystiques et les chrétiens. Ce grand intermédiaire prend, dans les traités hermétiques, la dimension et même le nom d'un SECOND DIEU. Un passage de l'Asclépios latin parle du "Second Dieu" dans des termes nettement inspirés du Christianisme :

"Le Seigneur, auteur de toutes choses, que nous appelons Dieu, crée un Second Dieu visible et sensible. Ayant donc créé cet être unique, qui tient le premier rang parmi les créatures et le second rang après lui, Dieu le trouva beau et il l'aima comme son propre enfant." (Dans "Asclépios" - livre IV - Fragment intitulé : "Discours d'Initiation").

Un autre fragment, intitulé "De la Renaissance et de la Règle du Silence", contient un passage analogue : "Mon fils, dit Hermès, envoie au Dieu-Père le sacrifice qui lui convient ; mais ajoute PAR LE VERBE." De telles expressions ne sont pas rares dans les hermetica, surtout dans ceux de la troisième génération.

La doctrine d'Arius contient une notion analogue à celle du "Second Dieu". Pour lui, il existe, non pas un seul "Verbe de Dieu", mais deux. Il y a donc deux Verbes dont l'un s'est incarné, mais dont l'autre demeure "apud Deum" (selon l'expression du prologue de Saint Jean). C'est précisément cette doctrine des deux Verbes, d'allure assez hermétique, reconnaissons-le, que Saint Athanase critique victorieusement dans son "Premier Sermon contre Arius".

D'autres écrits hermétiques vont plus loin et admettent la nécessaire incarnation du "Second Dieu". Seulement, leur lyrisme les entraînant loin des réalités, ils chantent Horus, le fils d'Osiris et d'Isis, comme étant le "Second Dieu" incarné. Ils détournent donc vers les dieux du polythéisme l'idée d'incarnation du Verbe qu'ils ont pourtant puisée dans le christianisme ambiant. Et non seulement ils l'ont détournée, mais ils l'ont généralisée dans le temps, car Horus n'est pas la seule incarnation du "Second Dieu" ; il y en a d'autres. Nous retrouvons donc, dans l'Hermétisme, l'idée d'AVATAR qui est familière dans les religions orientales.

L'OGDOADE

Jusqu'à présent, nous avons examiné, dans l'Hermétisme, surtout sa théologie, c'est-à-dire l'ensemble de ses conceptions relatives à la divinité. Mais il comporte aussi une COSMOGONIE qui est peut-être même plus importante encore à connaître parce que c'est elle qui est à l'origine de l'alchimie. Lorsque, après le long déclin qui lui fut imposé par la victoire spirituelle et intellectuelle des grands Docteurs de l'Eglise, l'hermétisme renaîtra vers la fin du Moyen-Age, il le devra surtout à sa cosmogonie, parce que c'est sur elle que les nouveaux adeptes hermétiques fonderont leur mystique naturaliste. C'est pourquoi il est intéressant de bien comprendre comment le Trismégiste se représente la construction de l'univers.

La doctrine d'Hermès compte SEPT PLANETES qu'elle énumère en général dans l'ordre dit chaldéen, à savoir : la lune, mercure, vénus, le soleil, mars, jupiter et saturne. On voit tout de suite que les astres ainsi énumérés ne correspondent pas à notre actuel système planétaire.

Ces sept planètes hermétiques sont gouvernées par sept esprits qui ont reçu le nom de OUSIARQUES. Mais ces sept ousiarques ne gouvernent pas seulement les sept planètes du ciel physique. Ils gouvernent aussi sept sphères spirituelles, dites "planétaires", qui sont sept ciels concentriques.

Que signifie le mot "ousiarque" ? "Ousia", en grec, veut dire : essence, être, substance... Et, par conséquent, "ousiarque" signifie "qui gouverne la substance", autrement dit : "principe de substance". S'ils ne sont pas encore la substance matérielle, les ousiarques la contiennent tout au moins en germe. Ils en sont le principe.

Les sept ciels concentriques, dont le centre est la Terre, forment un ensemble auquel on va donner le nom d'HEBDOMADE. L'hebdomade n'est donc pas autre chose, dans le langage hermétique, que l'univers matériel gouverné par ses sept ousiarques (ou principes de substance).

L'âme contemplative païenne qui conduit sa méditation selon la méthode hermétique va d'abord s'élever jusqu'aux confins de l'hebdomade matérielle, c'est-à-dire jusqu'aux confins de l'univers physique. Elle arrivera même à en franchir les limites et, étant elle-même spirituelle, à pénétrer dans une huitième sphère, qui n'est plus planétaire celle-là, et qui se nomme l'OGDOADE.

C'est dans la sphère des ogdoades que l'âme hermétique va commencer à entendre les chants des anges et des âmes. La sphère ogdoadique se nomme aussi la SPHERE DES FIXES, précisément parce qu'elle est habitée par des puissances spirituelles qui ont une nature fixe et "imperturbable" et qui ne sont pas sujettes à croissance et à décroissance comme les habitants de l'hebdomade.

La "sphère des fixes" traduit, dans le style hermétique, l'idée chrétienne originelle de FIRMAMENT. Le firmament des chrétiens, c'est ce qui reste ferme, au-dessus du monde qui est précaire puisqu'il doit disparaître un jour.

Dans le système hermétique, que l'on retrouve chez beaucoup de gnostiques, au-dessus de l'ogdoade où aboutissent les âmes contemplatives quand elles parviennent au sommet de leur état mystique, se trouve encore une neuvième sphère céleste enveloppant toutes les autres. Ce neuvième cercle, c'est l'ENNEADE qui est la résidence du Dieu suprême. Le terme d'ennéade est souvent synonyme de Dieu. Comme telle, elle est le siège d'une vie divine très compliquée et qui surtout n'est pas décrite de la même façon dans les divers traités. L'ennéade hermétique est donc une notion d'ordre théologique. C'est le neuvième ciel.

Il ne faut pas la confondre avec LES ENNEADES qui désignent les oeuvres complètes de Plotin. Les traités écrits par ce philosophe ont été rassemblés, par son disciple Porphyre, en un recueil qui les réunit par groupes de neuf. Chaque groupe s'appelle une ennéade, c'est-à-dire une "neuvaine". Le recueil entier compte cinquante quatre neuvaines. Ce sont les fameuses "Ennéades" de Plotin.

LE PANTHEISME HERMETIQUE

Si nous avons mis en évidence les passages créationnistes ou simplement théistes des doctrines d'Hermès, c'est que les Pères de l'Eglise les ont, eux aussi, remarqués et qu'ils s'en sont servis, dans une intention prosélytique, pour montrer que le paganisme contenait quelques bons éléments de religiosité naturelle aptes à mettre les païens sur la voie de la conversion. Mais les trois paragraphes précédents viennent de nous faire comprendre que, dans ces doctrines, la distinction n'est pas nette entre Dieu et l'Univers. Le passage se fait sans solution de continuité entre l'hebdomade, l'ogdoade et l'ennéade, c'est-à-dire entre le cosmos et la divinité.

Cette compénétration réciproque de Dieu et de l'univers fait l'objet de nombreux développements panthéistes, les uns didactiques, les autres poétiques. Il n'est pas possible de les citer tous. Nous reproduirons seulement quelques spécimens de ces textes où s'exprime l'idée que le Créateur ne fait qu'un avec la créature.

"Il ne peut exister de Créateur sans création, ni de création sans Créateur. Chacun d'eux ne peut pas plus s'abstraire de l'autre que de lui-même. Chacun d'eux perdrait sa propre nature s'il était séparé de l'autre. Si donc on reconnaît l'existence des deux termes, l'un créé, l'autre créant, LEUR UNION EST INDISSOLUBLE." (Dans le Traité XIV du "Corpus").

Nous savons que les Docteurs de la primitive Eglise ont repoussé cette idée de la nécessité de la création. Le Magistère a toujours enseigné que Dieu, bien que possédant la puissance créatrice, n'était pas obligé de s'en servir. Il n'a été soumis à aucune nécessité qui se serait imposée à lui. Il a créé le monde par un acte libre, non par obligation, mais par bonté et pour sa gloire.

Au contraire, Hermès, dont la théologie n'est pas si pénétrante puisqu'il ne bénéficie pas de l'inspiration divine, enseigne qu'il "ne peut exister de Créateur sans création." Puisqu'un lien de nécessité relie les deux "termes", ces deux termes ne font qu'un : "Dieu ne peut être mu par une impulsion quelconque, puisque tout est en lui et que LUI SEUL EST TOUT". (Chapitre XI de l'Asclépios).

"DIEU EST A LA FOIS CREATEUR et CREATION". S'il se séparait de son oeuvre, tout s'écroulerait, tout périrait fatalement, car la vie serait retirée. Mais si tout est vivant, et si la vie est une, Dieu est donc un. Et si tout est vivant, dans le Ciel et sur la Terre, si dans tout il y a une vie unique qui est Dieu, tout vient donc de Dieu". (Dans le Traité XI du "Corpus", sous le titre : "L'intelligence à Hermès").

"Tout ce qui existe est en Dieu, produit par lui. Et je ne dis pas seulement qu'il contient tout, mais que véritablement IL EST TOUT." (Dans le Traité intitulé "De la Pensée et de la Sensation").

"Tout ce qui se fait et se dit sur la Terre a sa source dans les hauteurs, d'où les essences nous sont dispensées avec mesure et équilibre ; et il n'y a rien qui ne vienne d'en haut et qui n'y retourne. La TRES SAINTE NATURE a mis dans les animaux une marque évidente de ces rapports". (Dans un fragment sans titre rapporté par Louis Ménard au Livre III).

"Les énergies sont des parties de Dieu. Energie matérielle dans la matière, énergie corporelle dans les corps, énergie essentielle dans l'essence. Tout cet ensemble est Dieu. ET DANS l'UNIVERS IL N'EST RIEN QUI NE SOIT DIEU." (Dans le Traité XII intitulé : "L'Intelligence commune").

Il ne fait aucun doute que le panthéisme forme l'ossature de la théologie d'Hermès. On comprend donc que la contemplation de l'univers ne se distingue pas de la contemplation de Dieu. Théogonie et cosmogonie se compénètrent. Le lyrisme poétique des hermetica est le point de départ de tout un système de méditation mystique. Le disciple d'Hermès, en contemplant "la très sainte nature", contempera Dieu.

LES TRENTE SIX DECANS

Car Hermès a été, de fait, un véritable professeur de spiritualité. Une réelle piété se mêle à son lyrisme panthéiste. Vers quelle divinité va donc s'orienter la piété hermétique ? Vers une divinité qui se confond avec le cosmos. Mais c'est aussi un cosmos dans lequel l'homme va reconnaître ses propres énergies intérieures. Voyons d'un peu plus près cette cosmologie, elle nous fera comprendre le mécanisme de la mystique hermétique.

Les QUATRE ELEMENTS sont doués de puissance semi-matérielle et semi-spirituelle. Une formule de conjuration qui figure dans l'un des manuscrits hermétiques retrouvés, il y a quelques années, à Neg Hammadi en Haute Egypte, va nous montrer quelle efficacité magique était attribuée aux "quatre éléments" :

"Je conjure quiconque lira ce livre saint, par le CIEL et par la TERRE et par l'EAU et par le FEU et par les sept oustiarques et l'esprit démiurge... qu'il respecte ce qu'a dit Hermès. Ceux qui transgresseront cette formule, la colère de chacun des dieux sus-nommés s'abattra sur lui".

Les divulgateurs du secret et les transgresseurs de la loi hermétiques seront ainsi punis non seulement par l'esprit démiurge et par les oustiarques gardiens des sept planètes, mais par les QUATRE ELEMENTS, lesquels sont sacrés et redoutables. Et ils sont sacrés et redoutables parce qu'ils sont divins. La divinité des quatre éléments constitutifs de l'univers nous est encore suggérée par un passage de l'Asclépios :

"Cet ensemble qui constitue le monde est formé de quatre éléments : le feu, l'eau, la terre et l'air. Un seul monde, une seule âme, un seul Dieu". (Dans l'Asclépios, livre II).

Une discussion s'éleva un jour, écrit le "chantre" hermétique, entre le Dieu souverain et les quatre éléments : "Et Dieu remplissant l'univers de sa voix sainte : allez, dit-il, aux quatre éléments, ne refusez pas à ma création votre ministère. Je vous enverrai un effluve de moi-même, un être pur, qui inspectera tous les actes, qui sera le juge redoutable des vivants. La justice souveraine s'étendra jusque sous la terre et chaque homme recevra ainsi la récompense méritée. Ainsi parla le Dieu souverain et les quatre éléments mirent un terme à leurs plaintes et chacun d'eux reprit ses fonctions et son empire". (Dans le fragment intitulé "Le Livre sacré").

Ce passage nous montre d'abord ceci : pour le philosophe hermétique, les quatre éléments sont des énergies semi-matérielles et semi-spirituelles, puisqu'ils ont, dans la création, un ministère, une fonction et un empire ; ils ne sont pas inertes.

Ce même passage, qui est visiblement postérieur au début de l'ère chrétienne, nous montre aussi le prestige que la personne de Notre-Seigneur exerçait sur l'écrivain hermétique ; ont "effluve de moi-même" qui vient juger les vivants et les

morts, c'est évidemment le Verbe incarné, mais un Verbe que l'on introduit dans une construction panthéiste.

Les quatre éléments, les sept planètes et leurs oustiarques ne sont pas les seules énergies constitutives de l'hebdomade hermétique. Il y en a beaucoup d'autres, parmi lesquelles les plus souvent nommées sont les TRENTE SIX DECANS :

"Il existe un corps enveloppant tout ; il faut te le figurer sous la forme sphérique, car telle est la forme de l'univers. Sous le cercle de ce corps (c'est-à-dire à l'intérieur de la sphère universelle) sont placés les trente-six Décans, entre les cercles de l'univers et le zodiaque, à la limite de l'un et de l'autre.

"Les Décans soutiennent le zodiaque ; ils lui servent de bornes et sont emportés avec les planètes. Figurons-nous les Décans comme les gardiens des sept cercles et du cercle universel ou plutôt de tout ce qui compose le monde, ils maintiennent tout et gardent l'ordre général de l'ensemble".

Quelle est la nature de ces Décans ? L'écrivain hermétique répond à cette question : "On les appelle généralement les démons ; mais les démons ne sont pas une classe particulière ; ce sont les énergies de ces trente-six dieux".

L'action de ces trente-six énergies divines sur les hommes est grande : "Parmi les événements généreux qui dépendent de leur influence, je citerai, dit l'écrivain hermétique, les révolutions des royaumes, les soulèvements des villes, les famines, les pestes, le flux et le reflux de la mer, les tremblements de terre."

Le contemplatif disciple d'Hermès qui élève son âme vers la divinité, l'élève en même temps vers la SAINTE NATURE, puisqu'il n'y a pas de distinction fondamentale entre Dieu et le cosmos. Nous commençons à comprendre que les livres hermétiques ne sont pas seulement des traités de théologie panthéiste, mais aussi des traités de MYSTIQUE NATURALISTE.

LES DOUZE BOURREAUX

Ses facultés contemplatives sont ainsi faites que l'homme ne peut pas les mettre en oeuvre s'il n'a pas d'abord fait taire son psychisme sensoriel, sensitif et a fortiori sensuel. C'est une donnée primitive de la psychologie humaine à laquelle on ne peut rien changer. La contemplation est un phénomène spirituel qui met en mouvement la partie la plus incorporelle de l'esprit. Pas de contemplation, même naturaliste, sans un entraînement ascétique préalable.

Les écrivains hermétiques, comme tous les mystiques du paganisme, connaissent très bien la nécessité de cet "allègement" et de cette épuration de l'esprit. Le traité XIII du Corpus Hermeticum, qui a pour titre "De la Renaissance et de la Règle du Silence", est particulièrement explicite quand il décrit l'ASCESE HERMETIQUE.

DOUZE BOURREAUX sont là, à l'affût, qui assaillent l'âme désireuse de mener une vie mystique. Ces douze bourreaux ne sont autres que les sept péchés capitaux que l'on retrouve dans la morale chrétienne ; et si Hermès en compte douze, c'est parce qu'il dédouble les principaux, afin peut-être de montrer son grand zèle ascétique.

Les douze vices hermétiques sont appelés bourreaux parce qu'ils tuent l'esprit ; ils l'empêchent de s'élever. Les bourreaux morts, l'esprit prend son vol vers les zones aériennes et ignées de la SAINTE NATURE, vers ces énergies à la fois physiques et spirituelles qui forment le complexe "hebdomade". Allégé, le contemplatif pourra pénétrer dans "l'ogdoade" où il entendra le chant des anges. Puis, il peut espérer s'élever jusqu'à "l'ennéade" ou neuvième ciel, qui est la demeure du Dieu suprême et qui, étant sa demeure, s'identifie lui-même avec lui, puisque tout se tient.

LA REINCARNATION et L'APOTHEOSE

Le recueil d'écrits hermétiques, que le Grec Stobée avait fait établir pour l'enseignement de son fils, contient un Fragment intitulé : "De l'Incarnation et de la Réincarnation". C'est là que l'idée de réincarnation est le plus abondamment développée. Mais on la retrouve dans tout l'ensemble des hermetica ("Livre sacré", "Discours d'Initiation", "La Clef"). Elle est d'ailleurs loin de leur être spéciale. C'est une notion très répandue. En Occident, c'est Pythagore qui est un des premiers à l'avoir exprimée, sous le nom de "métempsycose", qui signifie : changement d'animation (de meta : changement, et empsukosis : animation).

L'Eglise n'a pas admis cette notion de réincarnation parmi les dogmes définis. Mais elle n'a pas eu besoin de la frapper d'une condamnation formelle tellement elle est incompatible avec le JUGEMENT PARTICULIER de l'âme aussitôt après la mort, jugement qui détermine son sort éternel. Selon la doctrine traditionnelle, Dieu n'a pas créé toutes les âmes en même temps. Il ne crée une âme que quand il y a un corps à animer. Chaque âme n'anime qu'un seul corps et elle ne paraît qu'une seule fois sur la terre. A la fin du monde, chaque âme réintègrera son corps qui ressuscitera sous une forme dite "glorieuse".

Telle n'est pas du tout la doctrine hermétique, selon laquelle Dieu a créé, dès le commencement et en une seule fois, toutes les âmes destinées à être incarnées. Elles ont vécu d'abord dans la jouissance de la vision béatifique. Elles constituaient donc une grande réserve d'âmes au sein de laquelle elles étaient hiérarchisées en une soixantaine de degrés, les âmes destinées au commandement étant les plus proches de Dieu et, donc, les plus élevées dans la hiérarchie.

Puis, leur INCORPORATION leur fut annoncée. Elles poussèrent alors des cris de désespoir en se voyant condamnées à vivre dans des corps matériels et mortels après avoir connu la vue de Dieu.

Après une première incarnation, l'âme, si elle s'est mal conduite, regagne le lieu d'attente d'où elle est descendue et se met en réserve pour une nouvelle vie sur terre dans un autre corps.

Si l'âme est jugée digne, elle vivra éternellement mais sans retrouver de corps, car les corps ne seront pas ressuscités.

Quant à l'âme mauvaise : "Elle ne goûte pas l'immortalité. Elle retourne en arrière et redescend vers les reptiles. Telle est la punition de l'âme mauvaise". (Dans "La Clef").

L'Hermétisme, quand il renaîtra, à la fin du Moyen-Age, véhiculera de nouveau, entre autres erreurs, cette notion de réincarnation qui nous reviendra aussi par les sources pythagoriciennes. C'est une idée extrêmement tenace et qui trouble encore bien des âmes chrétiennes.

Les écrivains hermétiques se sont beaucoup intéressés aux AMES des ROIS auxquelles ils attribuent une origine particulière. Nous avons vu que les âmes destinées au commandement occupent le rang le plus élevé dans la hiérarchie des âmes en attente d'incarnation. Le "Livre sacré" nous fournit quelques éclaircissements.

"Car ce sont les dieux eux-mêmes, dit-il, qui engendrent les rois qui conviennent à la race terrestre. Le Roi est le dernier des dieux et le premier des hommes. Tant qu'il est sur la terre, il ne jouit pas d'une divinité véritable, mais il a quelque chose qui le distingue des hommes et qui le rapproche de Dieu. L'âme qui est envoyée en lui vient d'une région supérieure à celle d'où partent les âmes des autres hommes" (Dans le "Livre sacré").

Quant à celles qui ont déjà vécu sans reproches sur la terre, la réincarnation dans un corps royal leur est accordée comme une dernière préparation à l'APOTHEOSE, c'est-à-dire à la divinisation.

L'hermétisme a donc recueilli et retransmis cette très vieille notion de l'apothéose. Parmi les plus anciens dieux du polythéisme antique figurent les fondateurs des cités et les hommes remarquables des "temps fabuleux", à qui l'on attribua, après leur mort, les honneurs divins. Pratique qui, loin de tomber en désuétude, s'est maintenue très tard puisque l'on procéda à l'apothéose des Empereurs romains même après les débuts du christianisme.

Il y a là, estiment la plupart des hermétologues, une particularité de l'hermétisme qui le distingue des doctrines orientales. Ils pensent que cette tendance à l'apothéose du pouvoir royal, à la divinisation du pouvoir temporel, est propre au paganisme occidental et l'oppose à celui de l'Orient. Nous retrouverons cette même tendance chez les représentants de l'hermétisme contemporain et en particulier chez Julius EVOLA.

Nous signalons cette opinion comme étant généralement admise. Mais nous ne sommes pas très sûrs qu'elle corresponde à une véritable divergence entre l'hermétisme occidental et ses analogues orientaux.

LES CONFRERIES HERMETIQUES

Nous savons que les écrits hermétiques se donnent comme ayant été "inspirés" et comme constituant des révélations divines. Seulement, il faut bien préciser que les MODALITES de cette inspiration sont diverses. Il peut s'agir simplement de l'exercice d'une pensée intensivement absorbée en la "divinité" et qui prend ses accès d'ENTHOUSIASME (puisque tel est le mot employé) pour des inspirations divines. Et il peut s'agir aussi de cette CONNAISSANCE qui est communiquée par des révélations plus explicites et ressenties comme venant des personnages de l'au-delà.

Quoi qu'il en soit de ces modalités, nous devons maintenant nous demander si de telles révélations se produisaient au sein de communautés d'adeptes organisées à cette fin, ou bien si elles étaient reçues librement et spontanément par des individualités indépendantes.

Dans un article déjà ancien paru dans la "Revue archéologique" en 1922 (n° 3) et intitulé "Le Tombeau de Lambiridi et l'Hermétisme africain", Carcopino admet l'existence de véritables COMMUNAUTES HERMETIQUES. Les documents auxquels il se réfère datent du IIe siècle après Jésus-Christ. Ils appartiennent donc aux hermétiques de la troisième génération, c'est-à-dire de la période gnostique, durant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

On peut admettre, en effet, qu'à cette époque tardive, il existait une GOMMUNAUTE du POIMANDRES (Communauté du "Pasteur d'Hommes"). On en a beaucoup parlé et l'on retrouve, nous n'en disconvenons pas, dans les hermetica, certains symptômes de confrérie, comme par exemple le secret.

"Car un sermon sur les matières les plus saintes de la religion serait profané par un AUDITOIRE TROP NOMBREUX ; c'est une impiété de livrer à la connaissance du grand nombre un traité tout rempli de la majesté divine".

"Pour vous, gardez ces divins mystères dans le secret de vos coeurs et couvrez-les de silence". (Dans "Discours d'Initiation").

"Le monde nourrit le corps ; l'esprit nourrit les âmes, la pensée, don céleste qui est l'heureux privilège de l'humanité, nourrit l'intelligence. Mais un PETIT NOMBRE seulement ont une intelligence capable de recevoir un tel bienfait. Poursuivons donc cet enseignement, dût-il ne profiter qu'au petit nombre, et apprendre pourquoi à l'homme seul Dieu a donné une part de son intelligence et de sa science". (Dans "Discours d'Initiation").

"Hermès dit à son fils Tat : apprends de moi à célébrer le silence de la vertu, sans révéler A PERSONNE la régénération que je t'ai transmise". (Dans "De la Renaissance et de la Règle du Silence").

Mais il faut reconnaître qu'un tel secret s'adresse surtout à la bonne volonté du lecteur. Certes, nous avons vu plus haut une formule de conjuration qui profère des menaces magiques contre ceux qui abuseraient des connaissances contenues dans les révélations hermétiques. Et la divulgation intempestive est évidemment incluse dans ces abus. Mais on ne voit jamais que le respect du secret soit confié à une organisation ou à une confrérie qui en serait gardienne et responsable. De fait, les hermetica ont circulé librement.

Il en est de même pour un autre symptôme de confrérie, celui de l'ILLUMINATION. L'acquisition de l'illumination n'est jamais subordonnée à un rite précis. Elle est seulement attendue du bon vouloir des dieux et de la persévérance de l'adepte. Jean-Pierre MAHE, dans son "Hermès en Haute-Egypte" (Québec 1978), discerne, chez le disciple hermétique, deux degrés d'illumination.

"L'illumination se produit en deux temps. Tout d'abord, le père et le fils reçoivent la visite des Puissances qui provoque en eux une première extase. Ils ont alors la vision de l'Ogdoade tout entière où les âmes et les anges chantent un hymne silencieux. Toutefois, comme le fils est incapable de faire silence en lui-même, il ne comprend pas les paroles de cet hymne silencieux.

"Il aura donc besoin d'une seconde illumination. Il entendra alors les paroles de l'hymne et il comprendra qu'il est en présence de l'Ennéade". (Dans J. P. Mahé, pages 43-44).

Quant au troisième symptôme de confrérie, qui est l'INITIATION, on le retrouve, lui aussi, dans les écrits d'Hermès, mais selon un ritualisme vraiment fruste qui laisse place à beaucoup de liberté personnelle et qui ne suppose pas un réel embrigadement.

"Instruits par Hermès des liens sympathiques que le Créateur a établis entre le ciel et la terre, Osiris et Isis ont institué les représentations religieuses des mystères célestes. Ils ont créé l'INITIATION PROPHETIQUE, afin que le prophète qui va élever ses mains vers les dieux, fût instruit sur toutes choses,

afin que la philosophie et la magie servissent à la nourriture de l'âme et que la médecine guérît les souffrances du corps". (Dans le fragment intitulé "Le Livre sacré").

Si donc il a existé des confréries hermétiques, ce ne peut être qu'au cours des trois ou quatre premiers siècles chrétiens. Il est vraisemblable qu'il n'y en a pas eu durant la période précédente, c'est-à-dire la période que nous avons appelée hellénistique. De plus, elles n'ont certainement revêtu aucune organisation stricte, ni en matière de secret, ni pour accéder à l'illumination, ni pour recevoir l'initiation. Et sous ce rapport de l'organisation, on ne peut pas manquer d'établir une comparaison avec LES MYSTERES ORPHIQUES.

Les deux fondateurs, Orphée et Hermès, sont assez semblables, étant tous les deux des sortes de prophètes divinisés après leur mort. Mais leurs disciples ont évolué différemment. Les disciples d'Orphée ont créé des organisations fortement structurées avec des grades, des cérémonies, des hauts lieux et des rassemblements périodiques. (Il en fut de même des "Mystères d'Eleusis").

Tandis que les disciples d'Hermès se contentaient de faire circuler entre eux des écrits mystiques et d'en composer d'autres dans le même style, mais sans qu'il y ait, entre les adeptes du même maître, un véritable PACTE DE FRATERNITE. L'hermétisme s'est toujours adressé à des esprits indépendants.

Et quand il reparaitra, après son sommeil moyenâgeux, ce sera de nouveau sous la même forme libre et individuelle. On comprend très bien pourquoi. Une organisation fortement organisée, comme celle de l'orphisme, aurait attiré l'attention et les réactions d'une Société chrétienne bien outillée pour se défendre. Alors que les "dits d'Hermès" (modernisés et christianisés et alambiqués pour la circonstance) ont pu reprendre leur circulation parmi les esprits inquiets, rebelles à la discipline.

L'OPINION des PERES de l'EGLISE

Le Divin Maître avait préparé la Synagogue des Juifs à recevoir le Messie qu'il avait fait annoncer par les Prophètes. En cette reconnaissance devait se résumer toute l'histoire de l'Ancien Testament. Mais il avait aussi, quoique d'une manière différente, préparé le peuple des Gentils à sa nouvelle vocation, c'est-à-dire à la réception de l'Evangile.

D'abord, il en avait fait un PEUPLE RELIGIEUX. Et Saint Paul le remarqua tout de suite quand il arriva à Athènes : "Athéniens, leur dit-il, en tout je vous vois éminemment religieux. Car, passant et regardant ce qui est de votre culte, j'ai trouvé même un autel avec cette inscription : Au dieu inconnu. Ce que vous adorez sans le connaître, c'est ce que je vous annonce. Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme... C'est en lui, en effet, que nous avons la vie, le mouvement et l'être, comme l'ont dit aussi quelques-uns de vos poètes". (Actes XVII, 22-28).

Dieu avait aussi préparé les Gentils en leur envoyant, non des prophètes, mais des PHILOSOPHES qui, eux aussi, enseignaient l'existence nécessaire d'un Dieu suprême qui fût la "cause première" de l'Univers.

C'est cette double préparation religieuse et philosophique que l'on a appelée par la suite la PREPARATION EVANGELIQUE des Gentils.

Les premiers prédicateurs chrétiens nourrissaient donc, à l'égard de la philosophie païenne, cette même PRESOMPTION FAVORABLE dont Saint Paul leur avait donné l'exemple. - Mais cette présomption favorable était loin d'être aveugle : "Pendant que Paul attendait Silas et Timothée à Athènes, il sentait en son âme UNE VIVE INDIGNATION, au spectacle de la ville remplie d'idoles". (Actes XVII, 16).

En bien ! les Pères de l'Eglise vont précisément refléter les mêmes sentiments que Saint Paul à l'égard du paganisme : d'abord une vive indignation devant ses faux dieux, mais aussi une présomption favorable à l'égard de la religiosité acquise de ses philosophes et de ses poètes.

Or, Hermès est justement l'un de ces philosophes-poètes. Il passe pour tel ; on l'invoque presque à l'égal de Platon. Ecoutons, par exemple, Saint Cyprien : "Hermès Trismégiste parle d'un Dieu unique et il le considère comme incompréhensible et impénétrable". (Sermon sur la Vanité des Idoles).

Saint Cyprien n'invoque évidemment pas Hermès pour se ranger derrière sa philosophie tout entière (d'ailleurs, nous avons vu qu'elle était éminemment composite), mais pour utiliser la caution d'un philosophe estimé. Son argument est facile à comprendre : "Il vous reste, à vous, païens, peu de chemin à parcourir pour accepter le Dieu de l'Evangile puisqu'Hermès et tous vos Sages enseignent un Dieu unique, incompréhensible et impénétrable, qui est déjà en grande partie celui des Prophètes".

Nous ne pouvons pas, dans les limites de cet article, faire le recensement complet des passages que les Pères ont consacrés à Hermès. Ils utilisent sa notoriété, mais ils ne souscrivent pas à toute sa doctrine (il faudrait même dire à toutes ses doctrines). Ils le traitent à égalité avec Platon et Pythagore. Après Saint Cyprien, un second exemple nous suffira, celui de LACTANCE.

"Dieu, écrit Lactance, est donc le principe unique, l'unique origine de toutes choses, suivant que l'a compris PLATON, suivant qu'il l'a enseigné dans son Timée, où il proclame la majesté de ce Dieu hors de l'intelligence et au-dessus de la parole humaine. C'est aussi le témoignage d'HERMES que Cicéron nous dit avoir été mis au rang des dieux par les Egyptiens et surnommé Trismégiste... bien longtemps avant Platon, avant PYTHAGORE et les Sept Sages". (Lactance, dans le Sermon "De la Colère de Dieu").

Si les Pères, à l'occasion, invoquent Hermès comme ils invoquent tous les philosophes ayant enseigné l'unité, la souveraineté et la nécessité de Dieu, ils le font sans proférer la moindre allusion au reste de la doctrine hermétique. Ils semblent ne pas s'être méfiés de tout ce que les hermetica contiennent de nocif en matière de panthéisme.

Sans que l'on s'explique très bien pourquoi, il se trouve que l'hermétisme, comme doctrine, n'a pas donné lieu à polémique.

Il est cependant un savant chrétien du XI^e siècle qui a très bien discerné les erreurs et les dangers des écrits d'Hermès, animé qu'il était par cette "vive indignation" que ressentait déjà Saint Paul à Athènes, c'est le byzantin PSELLOS, dont voici un extrait de son "Dialogue sur l'opération des démons". Il parle d'Hermès : "Ce SORCIER, dit-il, paraît avoir fort bien connu la Sainte Ecriture ; c'est de là qu'il est parti pour exposer la création du monde. Il n'a pas craint quelquefois de copier les expressions mêmes de Moïse, comme dans la phrase :

"Dieu dit : Croissez et multipliez", qu'il a manifestement empruntée au récit mosaïque. Mais au lieu de conserver la simplicité et la clarté vraiment divines de l'Écriture, il se lance dans le pathos emphatique habituel aux Sages de l'hellénisme, dans des allégories, des divagations et des monstruosité, et il s'éloigne de la bonne route, quand il n'en est pas détourné par "Poimandrès".

"En effet, il n'est pas difficile de voir quel était le Poimandrès des Grecs ; c'est celui que, parmi nous, on appelle le Prince du Monde, ou quelque'un des siens. Car, dit Basile, le diable est voleur, IL PILLE NOS TRADITIONS, non pour détourner les siens de l'impiété, mais pour colorer et embellir leur fausse piété par des paroles et des pensées vraies, et la rendre ainsi vraisemblable et acceptable pour le grand nombre". (Psellos, dans "Dialogue sur l'Opération des Démon").

J. V.

PRECURSEURS OUBLIES

CINQUANTE ANS de LUTTE ANTIMAÇONNIQUE : 1890-1940

Le début du présent siècle, sur le plan de la lutte antimaçonnique, se caractérise d'abord par un nombre accru de militants d'inégale valeur (publicistes, écrivains, hommes politiques), par la création d'organismes de défense religieuse, par la parution de revues spécialisées, d'ouvrages de vulgarisation.

Puis se constituent des ligues, des comités, des Unions, entendant lutter sur le terrain politique et patriotique contre le danger que représente la Franc-Maçonnerie pour le pays.

Toutes ces initiatives possèdent un caractère commun : elles sont à la recherche d'une information sérieuse, d'une documentation concrète. L'action qui s'impose ne peut pas s'alimenter à de vagues racontars. Il faut trouver des textes et des documents et les meilleurs sont ceux qui émanent des loges elles-mêmes. Il faut aller les y chercher car les loges sont discrètes et ne déposent même pas à la Bibliothèque nationale leurs publications.

Par ailleurs, l'interprétation des textes ne doit pas se faire de façon distraite. Elle exige la connaissance du "climat" intérieur des loges pour un éclairage authentique.

D'où la nécessité d'utiliser des "informateurs" et des "transfuges" sans lesquels il n'y aurait pas d'information possible. Il fallut recourir à des méthodes quasi policières. Quand, par hasard, un franc-maçon dégoûté quitte sa loge en claquant la porte, c'est pain bénit surtout s'il publie le récit de son expérience.

Avant d'énumérer les organismes dont nous avons pu retrouver la trace, il importe de préciser que ces groupements s'entendaient assez mal entre eux, qu'ils se jalouaient, s'excommuniaient, se soupçonnaient même réciproquement d'appartenir à la secte qu'ils disaient combattre.

Ce monde des ligues est mouvant, complexe. Son action qui aurait pu être d'une grande efficacité est restée dispersée et en partie stérile parce que l'union ne s'est pas faite. Monseigneur JOUIN avait vu le danger de cette dispersion des efforts et avait proposé, un peu avant la première guerre mondiale, d'établir entre tous ces mouvements un lien affectif sous la forme d'une fédération qui respecterait leur autonomie interne. Ce fut un échec total.

Les LIGUES

Voici la nomenclature des groupements que nous avons pu identifier. Certains se sont transformés au cours de leur existence, ou ont fusionné avec d'autres. Tous ont aujourd'hui disparu.

- Comité anti-maçonnique de Paris, créé en 1897, transformé en 1904 en "Association antimaçonnique de France" (dirigeant J. Tourmentin ; organe : La Franc-Maçonnerie démasquée).

- Conseil antimaçonnique de France (Abel Clarin de la Rive ; organe : La France chrétienne antimaçonnique (1887-1911)).

- Ligue française antimaçonnique (Flavien Brenier et Commandant Cuignet).
- Ligue "Le Franc catholique" (Mgr JOUIN, 1913).
- L'Union française antimaçonnique, devenue La Ligue de Défense nationale contre la Franc-Maçonnerie (Copin-Albancelli et Louis Dasté ; organes : La Bastille, 1902, et A Bas les Tyrans, 1901).
- Comité antimaçonnique (Général de Castelnau, 1924).
- L'Union antimaçonnique de France (docteur Cousin, 1935).
- Comité d'Etudes des Questions maçonniques (les renseignements manquent).
- Le Redressement français (Lucien Romier).
- Bureau antimaçonnique international "L'Ordre" (de Cardonne et Abbé Duperron, 1925).
- Ligue nationale antimaçonnique (Armand de Puységur, 1934).
- Fédération Jeanne d'Arc (Ligue féminine du Commandant Driant).

ECRIVAINS et JOURNALISTES

La liste que nous publions ci-dessous, par ordre alphabétique, n'est pas "exhaustive". Il a fallu pour l'établir des recherches souvent difficiles, parfois infructueuses. Elle présente néanmoins un ensemble assez cohérent que nous pourrions compléter au fur et à mesure que de nouveaux renseignements nous parviendraient.

BARBIER (Emmanuel) (1851-1925)

Dans notre premier numéro, nous avons publié sur l'homme et son oeuvre une notice détaillée à laquelle on voudra bien se reporter. Et, dans notre numéro 4, nous avons rappelé ses luttes.

Si Emmanuel BARBIER figure également dans la présente liste, c'est parce qu'il est l'auteur des Infiltrations maçonniques dans l'Eglise (1910). Ce livre prouve, en utilisant de nombreux exemples :

1° que la Franc-Maçonnerie a formé l'inférel dessein de corrompre insensiblement les membres de l'Eglise, ceux mêmes du Clergé et de la hiérarchie, en leur inoculant sous des formes spécieuses, et en apparence inoffensives, les faux principes avec lesquels elle se promet de bouleverser le monde chrétien ;

2° que les dogmes sociaux sur lesquels nombre de catholiques et de prêtres fondent aujourd'hui la rénovation du christianisme ont une formule identique à celle que la Franc-Maçonnerie se proposait de leur faire accepter et que les procédés dont ils usent pour déterminer, entraîner l'Eglise à cette transformation, sont identiquement ceux dont la maçonnerie avait arrêté l'emploi".

BERGERON (Emile)

Professeur au Collège Chaptal, à Paris, a milité vers 1920 dans divers

partis de rénovation démocratique à la fois contre le communisme et la Franc-Maçonnerie. Il a créé en 1924 le Journal "Le Réveil français" qui dura cinq ans et de plus en plus s'orienta vers la lutte antimaçonnique. Très combatif, Emile BERGERON entendait déboucher sur une action politique d'envergure qui en fait est restée modeste. Le Réveil français, dans le domaine de l'information, n'apportait rien de bien nouveau, mais c'était un bon journal de vulgarisation et de propagande.

BESSONIES (Gabriel de) (1859-1913) - Pseudonyme : Gabriel SOULACROIX

Prêtre du diocèse de Paris, d'abord professeur au Petit Séminaire de Notre-Dame des Champs, puis chapelain de N.-D. des Victoires, a d'abord dirigé la revue qu'avait créée Mgr FAVA, La Franc-Maçonnerie démasquée.

Trompé par Léo Taxil, l'abbé de BESSONIES devint plus circonspect par la suite. Il a joué un rôle important dans l'Affaire des Fiches. Ancien professeur de Bidegain (voir ce nom), il le convertit et l'amena à livrer à la Ligue de la Patrie française les fiches de renseignements que recueillait le Cabinet du Général André sur les officiers en activité, en vue d'épurer l'Armée de ses éléments cléricaux ou antirépublicains. Cette divulgation eut un immense retentissement.

BIDEGAIN (Jean)

Secrétaire général-adjoint du Grand Orient de France, mort en 1926. Nous raconterons dans un prochain article ce que fut exactement cette "Affaire des Fiches", à l'origine de laquelle se trouve la "trahison" de Bidegain. Nous ne faisons aujourd'hui mention de son nom que pour rappeler qu'il est l'auteur de quatre livres intéressants qui nous font vivre, de l'intérieur, l'existence quotidienne du Conseil de l'Ordre du Grand Orient et assister à ses assemblées. C'est essentiellement l'objet du premier de ces livres, le Grand Orient de France, ses doctrines et ses actes (1905).

Masques et Visages maçonniques (1906) est surtout un recueil de documents versés au dossier de la lutte antimaçonnique. On y trouve un peu de tout : le récit de l'évolution spirituelle de l'auteur ; une étude sur la politique maçonnique au début du siècle et son anticléricalisme ; la liste des sociétés que la secte a créées, celles au sein desquelles elle s'est infiltrée...

Magistrature et Justice maçonniques (1907) pose, à travers plusieurs affaires, le cas des juges francs-maçons et de leur impartialité.

Enfin, Une Conspiration sous la Troisième République - La Vérité sur l'Affaire des Fiches (1910). Ce livre, nous dit l'auteur, a été écrit "avec le plus religieux souci de la vérité". Et ceux qui se portent garants de cette vérité ajoutent qu'il retrace "avec la plus scrupuleuse exactitude" l'histoire de la "trahison" de Bidegain.

BORD (Gustave)

Est l'auteur d'une étude très objective La Franc-Maçonnerie en France des origines à 1815 (1908). Il a ainsi défini sa méthode :

Je combats résolument, mais loyalement, l'esprit maçonnique que je crois destructif de toutes les organisations sociales ; aussi, je déplore toutes les

attaques exagérées, excessives et inexactes, parce qu'en fin de compte, elles sont injustes, maladroites et impuissantes".

Cet "antimaçonisme scientifique" ne fut pas du goût des publicistes qui en étaient restés à l'antimaçonisme fantasmagorique ; il valut à Gustave BORD de sérieuses inimitiés et le découragea de poursuivre son oeuvre. Un seul volume (sur trois prévus) a paru. C'est dommage, car l'oeuvre est de main d'ouvrier.

BOULIN (Paul) (1875-1933)

Prêtre du diocèse de Troyes - Pseudonymes : Roger DUGUET, Pierre COLMET, I. de RECALDE, Membre du Sodalitium Pianum ("La Sapinière") - Curé de campagne, dans l'Aube et dans l'Oise, professeur, secrétaire général de l'Univers (1908), Collaborateur de l'Actualité catholique (1921), rédacteur en chef de la Revue Internationale de Sociétés secrètes fondée par Mgr JOUIN et spécialement chargé de sa partie occultiste (1921/1929) -

A la suite d'un désaccord avec Mgr JOUIN, l'Abbé BOULIN se retira dans son diocèse d'origine à Moussey (Aube). Son activité ne se ralentit pas. Il publia les Cahiers antijudéo-maçonniques (6 numéros parus) et deux livres curieux qui sont en fait des romans à clés : L'Elue du Dragon (1932) et la Cravate blanche (1933).

Le premier utilise les Mémoires de Clotilde Bersone, sataniste apparemment repentie. Il montre que, dès les débuts de la Troisième République, le pouvoir est en France aux mains d'une puissance occulte. On aimerait qu'une critique serrée de ces Mémoires établisse d'abord leur authenticité et ensuite la part de crédibilité qu'on peut leur attribuer. On ne saurait trop se méfier.

Le second évoque "l'Esprit nouveau" à ses débuts, c'est-à-dire le début de la détente entre l'Eglise et la Franc-Maçonnerie aux alentours de 1930.

L'Abbé BOULIN était diversement apprécié. Ses amis vantaient sa cordialité, son désintéressement, son obligeance. Par contre, une partie du monde ecclésiastique le tenait en suspicion. Il faut dire que ses positions étaient parfois tendancieuses et ses polémiques excessives et injustes.

Il a fallu attendre qu'Emile Poulat, dans son livre Intégrisme et Catholicisme libéral, mette les choses au point pour que l'on puisse aujourd'hui se former une opinion plus nuancée sur un polémiste de grand savoir et de talent.

BRENIER (Flavien)

Pseudonymes : SALLUSTE, TESTIS, GATEBOIS, BRENIER de SAINT-CHRISTO.

D'abord collaborateur de Copin-Albancelli (voir ce nom), il se sépara de lui parce qu'il était partisan d'une Association secrète alors que C. A. n'admettait que la lutte au grand jour.

Très érudit, remarquablement informé des choses de la politique, BRENIER possédait avant tout le goût de l'intrigue, de l'action occulte.

Son oeuvre est négative. Son action s'est surtout exercée contre ses compagnons de lutte. Il a terminé sa carrière par une campagne dans les journaux de François COTY contre Mgr JOUIN et ses collaborateurs.

CAVALIER (Auguste)

Auteur de "Les Rouges Chrétiens", il a mené une vigoureuse campagne avant la dernière guerre contre les démocrates-chrétiens dans son journal L'Intérêt français et montré la collusion qu'il disait exister entre eux et la Franc-Maçonnerie.

COCHIN (Augustin)

Né à Paris, en 1876, mort pour la France le 8 juillet 1916, au Calvaire d'Hardecourt (Somme).

Un historien de grande valeur qu'une mort prématurée a empêché de mener à bonne fin une oeuvre qui, à en juger par les écrits posthumes qui nous restent, devait projeter un éclairage décisif sur les origines de la Révolution française.

Divers recueils nous livrent la genèse de sa pensée : Les Sociétés de Pensée et la Démocratie (1921) ; La Révolution et la Libre Pensée (1924) ; Les Sociétés de Pensée et la Révolution en Bretagne (1925).

Le mérite d'Augustin Cochin est d'avoir trouvé une explication cohérente et logique aux faits révolutionnaires et ses recherches ont abouti à une conclusion essentielle : la négation du mouvement spontané.

Tout a été préparé et organisé par des groupements particuliers, des "Sociétés de Pensée" au nombre desquelles la Maçonnerie a tenu sa place.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces études d'une importance capitale.

Sur l'homme, sur sa méthode, ses idées, il existe le livre d'Antoine de Meaux, Augustin COCHIN et la Genèse de la Révolution (Paris, Plon, 1928) qui contient également une partie de sa correspondance. L'ensemble est très instructif.

COPIN-ALBANCELLI (Paul, Joseph COPIN, dit)

Né à Vervins en 1851, mort à Saint-Cloud en 1939 - Entré dans la Franc-Maçonnerie en 1884 - Ancien 18e Degré (Rose-Croix) - A quitté le Grand-Orient en 1890 lorsqu'il s'est rendu compte de l'antipatriotisme des loges.

"Une circonstance, a-t-il écrit, m'a permis d'entrevoir qu'un monde existait derrière le monde maçonnique, plus secret encore que celui-ci, insoupçonné de lui, tout comme du monde profane".

Dès lors, ses travaux furent consacrés à la recherche difficile de cette puissance occulte.

Après avoir incriminé une "Conjuration juive contre le Monde chrétien" (c'est le titre d'un de ses ouvrages), il modifia son jugement et désigna les Allemands comme les véritables inspirateurs de la Maçonnerie (La Guerre occulte, 1925).

Copin-Albancelli a été un doctrinaire de base, très écouté et dont l'influence s'exerça même sur des maîtres comme Maurras ou Mgr Jouin.

Avec son collaborateur Louis Dasté (André Baron), il a publié la revue A Bas les Tyrans (1900) devenue plus tard La Bastille antimaçonnique et animé

divers groupements antimaçonniques qui connurent une heure de célébrité et une certaine efficacité malgré les brouilles, les méfiances et les scissions de militants souvent rivaux.

COSTON (Henri)

Né à Paris, en 1910 - Pseudonymes : St Charles, St Pastour, Virebeau - A débuté très jeune dans la lutte antimaçonnique par la publication d'une revue La Contre-Révolution (1928), a ensuite repris le titre de La Libre Parole (1930-1939), a dirigé les "Nouvelles Editions nationales" disparues en 1935 et publié des livres et des brochures de vulgarisation qui connurent un certain succès parce que largement documentés et d'une lecture facile. Citons : Les Mystères de la Franc-Maçonnerie, les Francs-Maçons célèbres, la Franc-Maçonnerie sous la Troisième République, la Franc-Maçonnerie au Parlement... Toutes ces études ont été reprises et condensées dans un maître ouvrage récemment réédité La République du Grand Orient.

M. COSTON poursuit dans sa revue Lectures françaises ses recherches sur la franc-maçonnerie.

DELAHAYE (Eugène)

Né en 1881 - Rédacteur au "Nouvelliste de Bretagne" (Rennes), directeur-fondateur de La Province (d°), hebdomadaire de lutte pour les idées traditionnelles, DELAHAYE a publié un livre très vivant sur la Franc-Maçonnerie dans l'Ouest de la France, Un reportage dans les Loges maçonniques (1928). Il est aussi l'auteur d'une brochure très répandue en son temps, La F. M. et ses Oeuvres (1925).

Eugène DELAHAYE, bien oublié aujourd'hui, est le type même du journaliste régional talentueux, courageux, fidèle à ses idées envers et contre tout, désintéressé. L'époque 1900/1940 en connut un certain nombre, hélas ! tous oubliés.

DELAUSSUS (Mgr Henri)

Directeur de "La Semaine religieuse de Cambrai", a publié de nombreuses études sur la démocratie chrétienne dont il dénonce les erreurs. Il est surtout l'auteur d'un ouvrage important La Conjuraison antichrétienne paru avant 1914 et refondu en 1919 sous le nouveau titre Les Pourquoi de la Guerre mondiale avec pour sous-titre "Le Temple maçonnique voulant s'élever sur les ruines de l'Eglise catholique". Ce sous-titre définit exactement les motivations de l'action maçonnique que l'auteur dénonce parmi beaucoup d'autres entreprises destructrices de la Chrétienté. Trois tomes bourrés de noms et de faits. Un vrai travail de bénédictin, malheureusement oublié.

DUNET (Amédée)

Ex-franc-maçon du Rite écossais - Ex-33e, Ex-Vénérable, Ex-Grand Secrétaire général de la Grande Loge de France, a quitté la F. M. en 1933 et a collaboré au Jour de Bilby et à la R.I.S.S. de Mgr Jouin. Il est l'auteur d'un livre très documenté paru en 1934, Les Scandales maçonniques des Assurances sociales. Ce livre en fait dépasser l'intérêt limité du titre et relate également l'expérience personnelle de l'auteur au sein des loges.

On doit aussi à Amédée DUNET une brochure, La Franc-Maçonnerie - Ce qu'elle est - Ce qu'elle devrait être - L'initiation (1935).

DUPERRON (Abbé Louis)

Pseudonyme : G. La Brèche - Prêtre du diocèse de Paris, directeur des Cahiers de l'Ordre (1er numéro, le 25 mai 1927), publication disparue faute de ressources avant la dernière guerre.

L'Information en est peu sûre parce qu'insuffisamment critique. Les listes de Francs-Maçons que la revue a publiées sont parfois erronées. Tel personnage dénoncé comme tel et qui ne l'était pas a réagi avec vigueur.

A la suite d'attaques inconsidérées, Les Cahiers de l'Ordre ont fait l'objet d'un blâme du Conseil de Vigilance du diocèse de Paris. Ils ne peuvent être utilisés qu'avec prudence.

FAÏ (Bernard)

Né à Paris, en 1893, professeur au Collège de France, a publié un ouvrage qui fait autorité "La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle (1935) - Dirigera plus tard Les Documents maçonniques.

FESCH (Paul) (1858-1910)

Prêtre du diocèse de Beauvais, journaliste, fondateur de La Croix de l'Oise, a collaboré à La Cocarde et au Monde (celui de l'abbé Naudet) - est l'auteur de La Franc-Maçonnerie contre l'Armée (1905), ouvrage très documenté sur les origines et le déroulement de l'Affaire des Fiches.

L'abbé FESCH avait commencé une Bibliographie de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés secrètes dont la publication fut reprise par Joseph Denais. Deux fascicules seulement ont paru, l'impression de la suite de ce travail ayant été interrompue par la guerre de 1914.

JOUIN (Mgr Ernest)

Né à Angers, en 1844, mort à Paris, en 1932 - D'abord novice dominicain, puis vicaire dans son diocèse d'origine avant d'être incardiné au diocèse de Paris, l'abbé Jouin occupa plusieurs postes (Joinville-le-Pont, Saint Médard) avant de devenir curé de Saint-Augustin. Dans tous ces postes, il manifesta un zèle apostolique intense et multiforme : fondations de patronages, création de maisons de servantes des pauvres, rénovation de l'enseignement du Catéchisme, essai dramatique avec un Mistère de la Nativité qui connut un grand succès...

L'abbé JOUIN comprit très vite que tous ses efforts risquaient d'être vains s'il laissait la Franc-Maçonnerie détruire tout ce qu'il édifiait laborieusement. La Franc-Maçonnerie, il l'avait rencontrée sur son chemin ; il en avait mesuré la nocivité. Il décida donc de la montrer telle qu'elle était pour mieux la combattre. Ce fut l'origine de la Revue internationale des Sociétés secrètes qui, de 1912 à 1939, publia de nombreux articles de valeur sur la Secte. Un supplément occultiste s'adressait plus particulièrement aux spécialistes. La R. I. S. S. était considérée par tous, amis ou adversaires, comme la plus sérieuse des publications antimaçonniques. On la pillait mais on se gardait bien de donner la référence.

Ajoutons que, sous le titre Le Péril judéo-maçonnique, Mgr JOUIN avait conçu un ouvrage en 14 tomes dont 7 seulement ont vu le jour.

Mgr JOUIN avait fondé la Ligue Franc-catholique et tenté vainement de fédérer l'action des différents groupements similaires.

MARQUES-RIVIERE (Jean)

Pseudonyme : Vérax. Orientaliste, membre de la Société asiatique et, à ce titre, auteur de plusieurs livres estimés : Vers Bénarès, la Ville sainte, A l'Ombre des Monastères tibétains, Le Bouddhisme au Thibet, Le Yoga tantrique et tibétain, où il développe son expérience de la spiritualité d'Extrême-Orient. (1)

Maître de la Grande Loge de France, Marquès-Rivière avait cherché dans la F. M. la trace des traditions orientales pensant qu'elle était le dernier refuge de la spiritualité et de la mystique en Occident.

"Mon expérience personnelle, confesse-t-il dans La Trahison spirituelle de la F. M. (1931), m'a montré que cette association n'est qu'un nid d'intrigues politiques, qu'un foyer d'arrivisme, de basse police et de petite "muflerie".

Dès lors, son oeuvre sera consacrée à la "démystification" de la secte. Se plaçant résolument sur le plan interne, qu'il connaît bien, il étudie les Constitutions, les règlements, les rituels, l'organisation secrète ; il montre aussi, à l'occasion de la guerre civile en Espagne, Comment la F. M. fait une révolution et établit sa dictature dans un pays (1937).

Collaborateur de la France catholique, créateur de la revue "Les Documents nouveaux (1933/1936) qui a apporté une masse d'informations de première valeur reprises dans l'Organisation secrète de la F. M. (1935) et les Grands Secrets de la F. M. (1936), Marquès-Rivière, par la sûreté de son information et la prudence qu'il apporte à l'utiliser, reste, pour la période 1930/1940, le meilleur guide et la meilleure référence. Nous aurons l'occasion de reprendre ses livres, car ils restent valables.

(1) Le cas de Marquès-Rivière est complexe et ne doit pas être apprécié trop rapidement car, par bien des côtés, il rappelle celui de René Guénon. L'un comme l'autre sont des tenants des doctrines orientales et le sont toujours restés.

Si, l'un comme l'autre, bien qu'avec des différences, "ont fait leur crise" contre la F. M. et les organismes adjacents, il ne faut pas perdre de vue dans quelles conditions cela s'est produit : la F. M. était alors en pleine phase rationaliste et politique, voire "politicienne et combinarde", et les éléments qui voulaient la ramener au spiritualisme anti-chrétien (gnostique) avaient beaucoup de mal à se faire entendre.

Le temps pendant lequel le "traditionnel" Guénon put tromper les chrétiens traditionalistes d'alors fut assez court, et le deux-fois né rejoignit l'Egypte pour se fondre dans l'Islam auquel il avait clandestinement adhéré vers 1910.

Marquès-Rivière, par contre, eut une longue et intéressante activité anti-maçonnique qui l'a conduit à publier de nombreux ouvrages. Mais lui aussi rejoignit finalement l'Orient, et, depuis de longues années, il est moine bouddhiste dans l'île de Ceylan.

MICHEL (A. G.)

est l'auteur de deux livres très documentés : La Dictature de la Franc-Maçonnerie (1924) et La France sous l'étreinte maçonnique (1937) publiés sous le patronage de la Fédération nationale catholique.

Composés essentiellement de citations des Convents du Grand-Orient et de la Grande Loge de France et d'autres textes maçonniques, ces livres établissent de façon irréfutable que le régime maçonnique présente un triple caractère : il est dictatorial, hypocrite et corrompueur.

NICOULLAUD (Charles)

Secrétaire de Mgr JOUIN à la R.I.S.S. a publié sous le pseudonyme de FOMALHAUT divers ouvrages traitant d'occultisme.

Il est l'auteur de L'Initiation maçonnique (1914). Facile à lire, bien informée, cette étude de base part des initiations antiques, des Mystères d'Isis, pour aboutir aux sociétés secrètes d'aujourd'hui qui ont gardé les méthodes de réception des adeptes de l'antiquité, mais en moins sévère et en moins sérieux. L'auteur passe ensuite en revue les modes d'initiation propres aux différents grades maçonniques.

OLLIVIER (Georges)

Collaborateur de La Revue internationale des Sociétés secrètes, auteur de plusieurs ouvrages : La Franc-Maçonnerie a-t-elle étouffé le 6 Février ? Le Féminisme et la F. M.

S'est spécialement intéressé au noyautage maçonnique des milieux professionnels dans son livre très documenté, Les Fraternelles maçonniques (1936).

Ce noyautage discret et persévérant des loges s'exerce aussi bien au sein de la police, chez les journalistes, chez les voyageurs et représentants de commerce que dans le corps médical et chez les artistes.

PONCINS (Léon de)

Né à Civens (Loire), le 3 novembre 1897, mort à Toulon, en 1975, exploitant agricole, s'est spécialisé dans l'étude des mouvements révolutionnaires contemporains et a montré l'influence des Sociétés secrètes dans les grands bouleversements politiques et sociaux.

Son premier livre Les Forces secrètes de la Révolution (1928) a été suivi d'une quinzaine d'autres qui exposent les différents aspects de cette subversion. La Franc-Maçonnerie puissance occulte (1932), La Franc-Maçonnerie d'après ses documents secrets (1934), Christianisme et Franc-Maçonnerie (1969), trois ouvrages composés à partir de citations d'auteurs maçonniques et de documents authentiques et dont l'argumentation sereine s'impose.

M. de PONCINS a dirigé avant-guerre (1937/1939) une revue internationale Contre-Révolution, dont les articles gardent aujourd'hui toute leur valeur.

Ploncard

SANTO (Joseph) (1869-1944).

Voir notre article paru dans le numéro 6 du Bulletin BARRUEL.

SWITKOW (N.)

Ancien colonel russe émigré en France - Après avoir publié La Franc-Maçonnerie dans l'Emigration russe, a dressé en cinq volumes, aux alentours de 1936, la nomenclature des Francs-Maçons français connus. On lui doit la Liste des Francs-Maçons du G. O. (2 volumes), la Liste des Membres de la Grande Loge de France (2 volumes) et La Franc-Maçonnerie féminine - Liste des Membres du Droit humain (1 volume).

TALMEYR (Maurice) (1850-1931)

De son vrai nom, Maurice COSTE - Brillant journaliste, l'un des meilleurs chroniqueurs judiciaires de "la Belle Epoque". Dans la seconde partie de sa vie, s'est attaché à la défense des plus nobles causes patriotiques ou religieuses.

Outre des recueils de reportage, des Souvenirs qui n'ont point vieilli, il a écrit deux petits livres qui annoncent la future position d'Augustin Cochin sur la non-spontanéité des mouvements "populaires" téléguidés par une puissance occulte. Ce sont Comment on fabrique l'Opinion (1905) et La Franc-Maçonnerie et la Révolution française (1909).

TOURMENTIN (1850-1931)

Pseudonyme d'un prêtre que les uns disent être l'abbé J. de VILLEMONT, les autres (et c'est le nom sous lequel figurent ses oeuvres à la Bibliothèque nationale), l'abbé Henry Joseph.

Lutteur courageux et efficace - Anime dès ses débuts le Comité anti-maçonnique de Paris dont il prend la tête en 1904.

Il dirige la Franc-Maçonnerie démasquée de 1901 à sa disparition en 1924.

Il publie en 1908 un Répertoire maçonnique contenant les noms de 30 000 francs-maçons (le premier du genre) et vulgarise les connaissances maçonniques par son Catéchisme antimaçonnique qui obtient un grand succès. L'oeuvre de Tourmentin traduit un réel souci de recherche et d'objectivité.

On sait aujourd'hui qu'il avait parmi ses informateurs un Vénérable de Loge !

VALLERY-RADOT (Robert)

Né à Avallon en 1886 - D'abord poète d'une grande sensibilité religieuse, puis romancier, enfin auteur d'essais estimés qui expriment un christianisme en profondeur.

Il a écrit, en particulier, Le Drame spirituel de l'Histoire contemporaine

en 4 volumes. Deux sont consacrés à la F. M. : La Dictature de la Franc-Maçonnerie (1934) et La Franc-Maçonnerie vous parle (1941).

VIGNEAU (Albert)

Ancien maître de la Grande Loge de France - A quitté la Franc-Maçonnerie le 12 mars 1934 et a raconté dans son ouvrage anecdotique ses souvenirs de maçon, La Loge maçonnique (1935). Ces anecdotes reconstituent le "climat" des loges du rite écossais à l'époque.

oOo

A cette nomenclature, il conviendrait d'ajouter tous les articles parus avant 1914 et spécialement au temps du Combisme, dans la presse catholique. Tous n'ont pas la même portée, mais tous permettent de reconstituer le "climat" de l'époque. Les quotidiens régionaux, les mandements épiscopaux, les Croix de province, les hebdomadaires catholiques sont particulièrement précieux parce qu'ils évoquent, non plus dans le domaine des idées pures mais dans la réalité concrète et sur le plan local, les faits de tyrannie maçonnique et la réaction de l'opinion catholique. Le dépouillement de cette presse -vrai travail de titan- pourrait faire l'objet d'une thèse originale et certainement intéressante. Qui l'entreprendra ?

Dans les articles qui vont suivre, notre objet sera plus modeste. Nous nous proposons, pour la période de référence, d'éclairer de plus près certains épisodes de la lutte anti-maçonnique : "L'Affaire des Fiches", la conversion controversée de Jules Doinel (Stanislas Kotska), le rénovateur de la Gnose, l'apport exceptionnel d'Augustin Cochin à l'étude des Sociétés de Pensée...

La matière ne manque pas.

F. M. d'A.

INTRODUCTION HISTORIQUE
à l'ETUDE de l'OECUMENISME - 2

Cet article, comme bien d'autres dans ce Bulletin, ne doit pas être lu isolément : il fait partie d'un ensemble ainsi que l'indique le chiffre "2" accolé au titre et n'a donc d'intérêt que s'il est étudié à la suite de l'article "1" paru dans le Bulletin n° 7 et qui donnait le plan global.

Ce survol des multiples sectes protestantes ne pourra d'ailleurs pas être réalisé en un seul article et sera réparti sur deux sommaires successifs.

L'EVENTAIL des SECTES PROTESTANTES

de la REFORME à la REVOLUTION

"Les sectes protestantes sont les mille portes ouvertes pour sortir du christianisme" - Edgar Quinet

Une plaisanterie ecclésiastique prétend que Dieu, tout omniscient qu'il est, ignore trois choses dont la plus inconnaissable serait le nombre des congrégations religieuses féminines ! (1). Dans la même ligne, on pourrait être tenté d'ajouter un quatrième exemple à ces éventuelles "ignorances divines", celui de la variété des sectes protestantes, quasi innombrables et dessinant tout l'éventail des positions doctrinales.

Nous voudrions dans l'étude ci-dessous essayer de peindre les grands traits de cette collection, tout en sachant que l'infinité des détails nous échappera forcément en quelques pages ; l'essentiel est d'évoquer les arêtes principales, chacun pouvant combler lui-même les interstices sans risque de se tromper, car en la matière tout le possible a été réalisé un jour ou l'autre, à peu de choses près.

S'il est classique de faire commencer la Réforme au 31 octobre 1517, jour où le moine augustin Martin LUTHER afficha sur la porte de la chapelle du château de Wittenberg ses 95 thèses, il ne fait également de doute pour personne que cet acte de révolte fut, tout autant qu'un point de départ, un point d'arrivée, l'aboutissement de l'évolution personnelle de LUTHER et de celle d'un certain nombre d'hommes autour de lui, dans son milieu et dans son temps, et aussi l'accomplissement des nombreuses ébauches réalisées pendant les siècles précédents.

C'est pourquoi il nous paraît justifié d'inclure dans notre éventail non seulement les prolongements de la Réforme du 17e siècle au 20e siècle, mais aussi les préliminaires du Moyen-Age : le tableau sera ainsi plus fidèle et plus évocateur.

(1) La première de ces ignorances serait : "Ce que pense un Jésuite", et la deuxième, "Ce que va dire un Capucin quand il monte en chaire". Pour rassurer les âmes sensibles, précisons que cette "blague" nous fut contée voici dix ans par un vénérable religieux capucin dont le rire résonne encore dans nos oreilles.

Le premier exemple de communautés où l'on peut trouver certains traits qui seront plus tard ceux des groupes réformés se situe en Asie mineure, entre l'Arménie et l'Irak actuels, au IV^e siècle. Une multitude de petites sectes autonomes, bien que reliées entre elles, refusant tout lien avec l'Eglise officielle, plus ou moins montanistes (2), plus ou moins manichéennes (3), n'acceptaient que des convertis adultes et mettaient l'accent sur la pauvreté, tandis que des missionnaires itinérants assuraient le lien entre elles : ce sont *les sectes pauliciennes*.

Ennemis des images par définition et avant tous, les Pauliciens furent en butte à l'Empire byzantin lors de la querelle iconoclaste au VII^e, puis l'arrivée de l'Islam au VIII^e acheva leur dispersion. Par suite de migrations plus ou moins volontaires ou forcées, nombre de leurs éléments se trouvèrent implantés dans la région de Constantinople, puis en Europe, en Thrace et en Bulgarie : ils prirent alors le nom de Bogomiles (amis de Dieu) ou de Bulgares, voire de Bougres ; ils continuèrent bien sûr à être poursuivis par Byzance, puis par l'Islam devenu européen, ce qui provoqua leur disparition, au moins apparente, vers le XV^e siècle.

(2) **MONTAN**, né vers 150, en Phrygie, se signala en 172 par des extases et des oracles attribués au Saint-Esprit : la nouvelle révélation visait à compléter la doctrine chrétienne pour obtenir un christianisme plus pur. Dans la pratique, le montanisme privilégiait l'inspiration prophétique du Paraclet et tendait à la disparition de la hiérarchie, tandis qu'il annonçait la Parousie prochaine et prônait en vue de celle-ci une morale extrêmement rigoureuse ; il aboutissait ainsi à distinguer les vrais fidèles, les pneumatiques, des simples catholiques dits psychiques.

La secte fit de rapides progrès en Asie mineure, puis en Occident où on la retrouve à Rome et en Gaule à Lyon, en 177. En Afrique, Tertullien passa au montanisme, en 213, et ce n'est qu'à la fin du IV^e siècle, que St Augustin put réintégrer les derniers tertullianistes. En Orient, divers théologiens puis des Conciles, condamnèrent l'hérésie montaniste dont les structures ne disparurent qu'au VI^e siècle.

(3) **MANI** (214-277), né près de Ctésiphon (proche de Bagdad, dans l'Irak actuel), d'une famille de mages ; il se convertit au christianisme, mais, vers 240, à la suite de révélations, il se présenta comme le réformateur de l'ancienne religion zoroastrienne ; obligé de s'exiler, il partit en Inde où il prit contact avec le Bouddhisme et, lorsqu'il revint en Perse pour enseigner sa doctrine, il fut persécuté et mis à mort par le Roi vers 277.

Son principe essentiel est celui de la séparation des deux royaumes, le royaume de Dieu, de la lumière et de l'âme, et le royaume de Satan, des ténèbres et de la matière. Pour l'homme, le salut consiste à dégager la lumière des ténèbres, l'âme de la matière et, pour y parvenir, il doit suivre les enseignements des vrais prophètes, Zoroastre, Bouddha, Jésus et Mani, le Paraclet ; en découle une morale d'un ascétisme très sévère et telle que seuls les parfaits, les élus, peuvent la pratiquer et non les simples fidèles.

Le manichéisme se répandit dans tout l'Orient et l'Extrême-Orient, Perse, Thibet, Inde et Chine et dans tout le Bassin méditerranéen, de la Syrie et de la Palestine à l'Espagne en passant par l'Afrique du Nord, puisque l'on sait que St Augustin fut manichéen de 374 à 384 entre sa vingtième et sa trentième années. Bien qu'il ait été poursuivi dès 290 par les Empereurs romains, puis par la hiérarchie ecclésiastique, le manichéisme ne disparut jamais totalement ; il s'oculta seulement, pénétra un peu partout, notamment dans l'Islam ésotérique, et refit surface en Europe, au XI^e siècle.

Ce sont des missionnaires de ces groupes qui répandirent *le catharisme en Italie du Nord et en France du Sud au XIIe siècle* : la tendance gnostique et manichéenne apparut alors en pleine lumière, débouchant sur la distinction entre Parfaits et simples fidèles qui nous éloigne malgré tout de la conception protestante.

Au siècle suivant, le XIIIe, la multitude des groupes qui apparaissent dans la France du Nord sous l'influence de gens comme Arnould de Brescia, Pierre de Bruys, Henri de Lausanne, sont également marqués par la pensée gnostique et ils débouchent plus souvent sur une érotique sacrée que sur l'ascétisme.

Chez *les Vaudois*, par contre, disciples de Pierre Valdo, ou pauvres de Lyon, on retrouve tout ce qui fera l'ossature de la pensée réformée sans traces de gnosticisme : primat de l'Écriture sans la Tradition, refus de la Messe et de la Présence réelle, du purgatoire et du culte des images et des saints, du serment et du service militaire. Excommuniés en 1184 et chassés, ils essaimèrent dans toute l'Europe et se retirèrent finalement dans les hautes vallées des Alpes.

Dans *l'Europe du Nord*, des tendances comparables apparurent qui réussirent cependant à se maintenir au sein de l'Église : ce sont les béguinages en Flandre, les Amis de Dieu en Alsace et en Suisse, et les Frères de la Vie commune en Hollande. Seul, le théologien le plus en vue de ce courant, le dominicain appelé du nom révélateur de "Maître Eckart", ne peut éviter d'être condamné, tandis que la plupart de ses disciples passèrent au travers des mailles du filet et répandirent sa pensée au sein de l'Église sous une forme atténuée.

En *Angleterre*, c'est Wycliffe, prêtre séculier et universitaire (1324-1384), qui lança le mouvement anti-romain et anti-catholique, dénonçant la doctrine de la Transsubstantiation, des mérites et des œuvres. Ses disciples, sous le nom de Lollards, malgré des condamnations nombreuses, continuèrent son œuvre et entretinrent l'Angleterre dans un esprit de pré-réforme.

En *Bohême*, à Prague, Jean Huss (1369-1415) introduisit les idées de Wycliffe qu'il avait connues à Oxford ; des troubles, puis une véritable guerre civile, s'ensuivirent, mettant le pays à feu et à sang pendant des années. L'orthodoxie catholique l'ayant finalement emporté, le noyau des irréductibles forma le groupe dit de "l'unité des frères" ou "frères moraves" que nous retrouverons plus tard dans l'écheveau des sectes protestantes.

Ne faisant pas ici l'histoire des origines de la Réforme, mais cherchant seulement à repérer les groupes préexistants, nous passerons sans nous arrêter sur le vaste problème de l'humanisme et de l'influence judaïque et nous aborderons directement les premières étapes de la Réforme.

ooOoo

Certains historiens ont proposé d'employer le mot "Réforme" au pluriel, car l'habitude du singulier qui a prévalu, et qui exprime d'ailleurs un fond unitaire très réel, présente l'inconvénient de masquer une diversité tout aussi certaine qui tient à la fois aux principes et aux origines tant de personnes que de lieux.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer la diversité ne se développa pas seulement avec le temps et l'incompréhension d'héritiers infidèles : *les divergences furent, au contraire, incluses dans les sources mêmes de la Réforme* qui apparaît comme une explosion fusant dans toutes les directions à la fois.

LUTHER et CARLSTADT

Le premier exemple est presque antérieur à la Réforme elle-même. Trois ans et demi après l'affichage des 95 thèses à Wittenberg, années de confrontations, de débats, de colloques et de polémiques, Luther est finalement mis au ban de l'Empire par Charles-Quint, grâce à l'Edit de Worms en mai 1521. Son ami et protecteur, l'Electeur Frédéric de Saxe, le fit enlever et le cacha dans son château de la Warbourg où il passa dix mois à travailler à l'abri.

Pendant ce temps à Wittenberg, le mouvement de Réforme se développait... sans Luther ; la direction en avait échappé à Mélanchton, disciple fidèle, mais intellectuel jeune et timide, et avait été accaparée par Carlstadt, énergique et radical. En quelques mois, celui-ci introduisit des réformes déterminantes : en octobre 1521, il donna la communion sous les deux espèces ; à Noël 1521, il commença la messe allemande ; en janvier 1522, il vida les églises de toutes leurs images et édicta un règlement dépouillant le culte de tous ses éléments catholiques. D'une façon plus générale, influencé par deux amis tisserands de Zwickau, Carlstadt inclinait alors vers "*l'illuminiisme*" : il tendait à suivre "*les mouvements intérieurs de l'Esprit*" plutôt que "*l'autorité de la Bible*" et, en février 1522, il réclamait pour le peuple chrétien le droit de se diriger lui-même.

La réforme luthérienne prenait ainsi une curieuse allure, dès sa naissance ; aussi Luther n'hésita guère et, malgré le risque de tomber entre les mains de l'Empereur, il quitta sa retraite et revint à Wittenberg, en mars 1522. Par une série de sermons très fermes, il reprit en main les habitants de la ville et rétablit promptement le culte en latin, les ornements liturgiques et la communion sous une seule espèce ; ce n'est qu'en 1526 qu'à son tour il commença à introduire à nouveau des modifications dans le culte.

LUTHER et ZWINGLE

La deuxième divergence, une des plus fondamentales assurément, opposa la réforme allemande et la réforme suisse sur *la question de l'Eucharistie*.

Théologien et curé de Glaris, Zwingle évolua vers la Réforme entre 1515 et 1520 et, en 1522, il épousa la veuve d'un riche zurichois ; en août 1522, il publia un ouvrage réfutant le mandement épiscopal qui tendait à réagir contre les premiers désordres réformistes et affirma ne reconnaître que l'autorité de l'Écriture.

En janvier 1523, le conseil municipal réunit une dispute théologique : à cette occasion, Zwingle rédigea ses 67 thèses qui furent adoptées par ledit Conseil ainsi que le programme pratique qui en découlait et, cela, malgré l'opposition de l'évêque de Zurich. Puis Zwingle ajouta son commentaire des 67 thèses dans lequel il allait au bout de sa pensée : il entreprit alors la réforme de la liturgie zurichoise, supprimant le latin et attribuant un *rôle de simple mémorial à l'Eucharistie à laquelle il déniait tout caractère sacrificiel*. Par la suite, il revint à plusieurs reprises sur cette question dans divers ouvrages, en 1526 et 1527.

Ces vues étaient également partagées par le réformateur de Bâle, Oecolampe, celui de Strasbourg, Martin Bucer, et bien d'autres, mais non par Luther et ses amis : *la Réforme se trouvait ainsi divisée et donc affaiblie, cinq ans après l'éclat de Wittenberg*.

À la suite de la deuxième diète de Spire, Charles-Quint qui avait alors les mains libres en Europe devint à nouveau un danger pour les princes protestants minoritaires : soucieux d'unir les forces réformées, le landgrave Philippe de Hesse provoqua en 1529 à Marbourg une rencontre entre les théologiens protestants d'Allemagne et de Suisse.

Les deux thèses s'affrontèrent durement et devinrent inconciliables : tandis que Luther, tout en niant la transsubstantiation catholique, affirmait le Christ présent dans la Cène, Zwingle ne se contentait pas de nier la transsubstantiation, mais affirmait de plus que les paroles de l'institution : "Ceci est mon corps", ne devaient être comprises que de façon symbolique ; un texte fut finalement signé précisant les points d'accord et surtout de désaccord.

ZWINGLE et les ANABAPTISTES

La troisième divergence, à première vue peut-être moins importante, fut en réalité très grave et assez complexe à exprimer, car elle comporte beaucoup de degrés et de nuances ; nous prenons ici le cas de Zurich, mais il en est bien d'autres.

Dès 1523, il se forma parmi les réformés de Zurich un foyer d'opposition groupant des gens qui trouvaient que les Réformateurs n'allaient ni assez vite ni assez loin. *Ces radicaux reprochaient notamment à Zwingle de lier les réformes religieuses aux décisions du pouvoir temporel*, tantôt pouvoir des princes, tantôt pouvoir des conseils des villes libres comme à Zurich, alors que eux-mêmes mettaient en question l'autorité du Conseil : refusant tout serment ainsi que tout usage des armes, ils revendiquaient le droit de nommer eux-mêmes leurs pasteurs et rejetaient le baptême des enfants (d'où leur nom d'anabaptistes, puisqu'ils baptisaient à nouveau les adultes).

Zwingle répondit d'abord par des écrits sur l'Etat chrétien et sur le baptême des enfants, puis par des disputes publiques ; comme la vague contestataire augmentait, le Conseil prit peur et fit enfermer les chefs anabaptistes et, finalement, estimant que l'un d'eux, Mauz, coupable par l'eau (du baptême) devait périr par l'eau, il le fit noyer dans le lac ; le mouvement baptiste s'éteignit alors à Zurich, mais il s'étendit en Allemagne, en Autriche et en Moravie.

Les ANABAPTISTES

Il faut être conscient que, sous cette étiquette commune, se cachent en fait des tendances assez diverses et des réseaux humains qui n'apparaissent plus guère liés à un territoire donné, mais se fédèrent individuellement autour d'un homme de talent, un meneur plus ou moins charismatique.

Le premier groupe pratiquant la séparation de l'Eglise et de l'Etat fut constitué le 21 janvier 1525 à Zurich parmi les disciples (dissidents) de Zwingle avec comme chefs Conrad Grebel et Félix Mauz ; n'acceptant comme membres que des adultes, chrétiens professant et pratiquant la non-conformité au monde, le mouvement dit des "Frères de Zurich" fut persécuté par l'Etat zurichois à cause de son radicalisme, mais il s'étendit rapidement à d'autres villes et, en 1527, une confession de foi dite de "Schieltien" en définit les positions doctrinales.

Un autre rameau fut fondé par Gaspard de Schwenkfeld ; conseiller du duc de Silésie (ouest de la Pologne actuelle), il adopta les idées de Luther en 1519 et commença à prêcher en ce sens. En 1525, il vint à Wittenberg voir Luther, mais il ne tarda pas à s'en détacher et, en 1527, il mit sur pied sa propre conception de l'Eglise dans la ligne anabaptiste, ce qui entraîna la persécution par les luthériens. En 1529, il va à Strasbourg où ses conceptions le rapprochent de Bucer, mais, en 1534, il se brouille avec lui et reprend ses pérégrinations dans l'Est et le Sud de l'Allemagne, constituant des communautés dont les membres se réunissaient pour prier et chanter, lisant et commentant la Bible, sans pratiquer de culte qui rappelât la Messe catholique ou même la Cène protestante.

Pour lui non seulement le baptême des enfants était exclu, mais le baptême des adultes n'avait pas non plus beaucoup d'importance et, sans être supprimé, n'avait qu'une valeur symbolique et facultative.

Ses disciples se multiplièrent à partir de 1540, notamment dans le Wurtemberg où une communauté florissante se créa sur la terre de Justinzen dont le seigneur s'était rallié à la secte. Vers 1544, on trouve des communautés en Souabe et dans les Grisons. Après la mort de Schwenkfeld, en 1561, à Ulm, ses disciples furent attaqués à la fois par l'Eglise catholique et par les luthériens, d'où une situation difficile ; plus tard Zinzendorf les accueillit sur ses terres et une grande partie de la communauté partit aux USA en Pensylvanie.

Mais le plus célèbre de ces chefs anabaptistes est sans conteste Menno Simons ; né à Witmaarsum en Frise, en 1496, et ordonné prêtre catholique en 1524, à Utrecht. Il quitte l'Eglise en 1536, se marie et rejoint le mouvement anabaptiste dont il devint l'un des principaux animateurs ; il exerça un ministère très troublé en Frise, en Hollande et dans le Nord-Ouest de l'Allemagne, puis chassé de ces régions, il se dirigea vers le Holstein et la Baltique, et mourut le 31 janvier 1565.

Il rejetait le baptême des enfants de croyants, qui était le signe de l'Alliance de grâce selon la doctrine réformée, et enseignait que le baptême ne peut être donné qu'aux croyants adultes et décidés à mener une vie de disciples du Christ ; il n'admettait donc dans son groupe que des chrétiens professants. Enfin, il soulignait que le principe de l'amour fraternel et de la non-violence doit être appliqué en toutes circonstances de la vie.

Ces conceptions furent rapidement considérées comme dangereuses par les autres réformés qui n'acceptaient pas le principe d'une séparation de l'Eglise et de l'Etat et ce n'est que beaucoup plus tard que des Eglises de tradition calviniste reprendront ce point de vue.

Par contre, Menno Simons n'avait pas de point commun avec les théocrates millénaristes, les anti-trinitaires et les agitateurs sociaux que l'on désigne souvent sous l'étiquette globale d'anabaptistes, comme ceux de Munster.

Menno Simons peut ainsi être considéré comme l'un des principaux docteurs des sectes qui portent aujourd'hui le nom d'églises mennonites et plus généralement des églises baptistes répandues surtout dans les pays anglo-saxons, bien que tous ses héritiers spirituels n'aient pas repris ses positions non-violentes.

L'ORGANISATION REFORMEE

Nous venons d'aborder un problème aux aspects multiples qui ne cessera de diviser à l'infini les réformés au cours des siècles et dans tous les pays, de sorte qu'il convient de nous y attarder quelque peu et de l'examiner dans son ensemble tel qu'il se pose vers 1530.

Ce problème de l'organisation à donner aux communautés réformées ne comporte pas seulement des difficultés pratiques, mais aussi et d'abord, de graves questions théoriques : d'un côté, les rapports du Spirituel et du Temporel, de l'Eglise et de l'Etat ; de l'autre côté, le critère du recrutement des fidèles qui seront soit tous les baptisés, bons, médiocres et mauvais, soit les seuls "convertis".

Ce n'était certes pas une question nouvelle : Dieu sait si l'Eglise l'avait connue, mais, jusqu'alors, le poids de l'institution l'avait orientée dans le sens de l'unité, tandis que dans le cadre de la Réforme, et sous l'effet de la tempête doctrinale, c'est pratiquement toujours la multiplicité qui l'emportera.

Tout autant que les points de théologie pure, nous tenons là un des principaux facteurs d'émiettement de la Réforme : dans le fond, il n'y a pas lieu à séparer vraiment les questions d'organisation des aspects doctrinaux, car il s'agit, en fait, des diverses facettes d'un unique problème.

Reprenons-le ici à sa naissance, avant de le voir se développer et se singulariser dans les siècles suivants.

Le mot Réforme constitue d'ailleurs la *première ambiguïté* qu'il faut lever, car il laisse croire à un mouvement qui aurait voulu réformer l'Eglise, c'est-à-dire la débarrasser de ses scories pour la rendre à elle-même, ce qui en fait a été réalisé cent fois dans une multitude de conciles. Or, le projet de la Réforme était assez différent : comme l'a écrit l'historien Lucien FEBVRE à propos de Guillaume Farel, "ce qu'il reprochait au prêtre, ce n'était pas de mal vivre, mais de mal croire". *Le vrai but était donc de faire sauter l'institution ecclésiastique pour transformer les moyens du salut et finalement faire muter la Foi.*

A partir de cette base commune, et seule commune, les avis des Réformateurs ont divergé, avis théoriques et avis pratiques, les deux très imbriqués par la nature des choses et parfois plus que ne l'auraient souhaité les réformateurs eux-mêmes.

Nous avons déjà vu la position de Zwingli à Zurich, examinons celle de Luther en Allemagne. Dès le début, nous l'avons évoqué plus haut, Luther s'est heurté à une tentative de dépassement et la direction des opérations a failli lui échapper. Peu après, il eut à prendre parti face à la révolte des chevaliers puis à celle des paysans, plus dramatique encore. Par conviction et par nécessité (les circonstances ne lui laissaient guère le choix), Luther prit parti pour les Princes et couvrit les massacres de paysans : il se trouva alors lié aux Princes d'une manière définitive et avec lui la cause de la Réforme germanique.

Au lendemain de la guerre des paysans, en 1526, les Princes unis au sein de la Ligue de Torgau, entreprirent d'organiser la diffusion de la Réforme. En octobre 1526, le Prince Philippe de Hesse, aidé du théologien et ancien franciscain François Lambert, mit sur pied un projet de constitution prévoyant la création de communautés de croyants dotées d'un régime synodal : en chaque lieu, l'autorité serait détenue par l'assemblée des fidèles présidée par le pasteur, le lien étant assuré régionalement par un synode annuel.

Luther fut hostile à ce projet et fit adopter à sa place le système des inspections : chaque Prince désignait une commission de théologiens qui inspecterait les communautés et examinerait la foi et les mœurs des pasteurs. Dans les villes libres, ce fut le Conseil qui nomma cette commission ; ainsi l'autorité civile se trouvait-elle investie, au moins indirectement, de l'autorité spirituelle, trait qui ira se renforçant dans les régions luthériennes.

-°-

Voyons à présent la situation à Strasbourg, ville libre et située au confluent de la France, de la Suisse et de l'Allemagne.

Le réformateur de Strasbourg, l'ex-dominicain Martin Bucer (1491-1551), avait été d'abord un disciple de Luther ; mais influencé par l'ex-bénédictin Oecolampe, réformateur de Bâle, il élaborait peu à peu une ecclésiologie différente prônant une église des rachetés et non plus une église de la multitude ; sa conception était donc voisine de celle des anabaptistes.

Mais les excès (notamment sociaux) de certains anabaptistes et l'opposition tant du Conseil de la Ville que de la plupart des pasteurs, firent échouer les efforts de Bucer qui voulait "une seconde réformation" pour réunir la "communion des saints" au milieu des fidèles, c'est-à-dire selon son expression constituer une "ecclesiola in ecclesia".

Un essai fut tenté en ce sens vers 1525, mais devant les brimades du Conseil de Strasbourg à son égard, Bucer se retira en 1526 et ses disciples furent alors dispersés.

Le cas de Bucer est particulièrement intéressant en ce qu'il nous montre un homme au confluent des tendances qui divisent les réformés dès ce moment-là. Il a commencé par être luthérien, puis il fut attiré par Zwingle ; s'éloignant encore de Luther et même de Zwingle, il pencha pour une église de professants, se rapprochant par là des anabaptistes : mais il refusait d'aller au bout de la formule comme eux et il cherchait seulement à réunir un réseau de convertis au sein de l'église des fidèles ordinaires, tout en restant sous le contrôle du pouvoir civil.

En fait, les quelques principes de base sous-jacents à toutes ces situations concrètes si compliquées sont, eux, fort simples, et peuvent se ramener à trois : la nature de l'Eglise, le Baptême et l'Eucharistie, et ce sont les circonstances, souvent politiques, ainsi que le caractère des hommes, qui ont conduit à l'imbroglio qu'est l'histoire de la Réforme.

-°-

Le dernier volet de ce tableau nous sera fourni par la conception calviniste. Né en 1509, Calvin n'est pas de la première génération des réformés, et son action déterminante à Genève se situera après 1540 ; il sera donc à même de connaître les diverses solutions employées avant lui, ainsi que leurs inconvénients, d'autant plus qu'il a pérégriné en divers lieux après son départ de France : Bâle, Genève, première manière, Strasbourg où il s'occupa des réfugiés français.

Lorsqu'il retourna à Genève, il instaura la dictature qui est connue de tous ; il abolit l'épiscopat et, plus encore que Luther, il diminua la distance qui séparait le clergé des fidèles. Du point de vue de la structure, sa solution est originale : une commission aux trois quarts laïque et un quart ecclésiastique, le Consistoire, dirige l'église et lui assure son indépendance par rapport à la société civile ; mais, contrairement à la conception des anabaptistes, l'Etat doit protection à l'Eglise et ne doit pas tolérer de groupe religieux rival : il doit bannir les catholiques et les hérétiques et, si l'Etat ne remplit pas son rôle religieux, ce sont les notables et surtout l'aristocratie qui doivent agir par les armes, au besoin.

L'EXPANSION des REFORMES

A partir de cette brève analyse, on comprend mieux la forme prise par l'expansion de la Réforme dans les diverses régions de l'Europe.

Dans les pays germaniques et monarchiques, c'est le luthéranisme qui s'installa, souvent imposé par le Prince : ainsi, en Prusse, le Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers teutoniques se sécularisa et passa au protestantisme avec tout son territoire ; de même en Livonie, pour l'Ordre des Chevaliers Porte-Glaive.

Le même phénomène se produisit en Suède avec le Roi Gustave Vasa et, au Danemark, avec le Roi Christian III.

Dans les villes libres de Suisse et d'Alsace, au contraire, c'est d'emblée la formule zwinglienne, puis calviniste, qui s'impose.

En France, les premiers protestants étaient de tendance luthérienne et il est probable que si le Roi s'était rallié à la Réforme comme tout un parti, dont sa soeur, l'y incitait, c'est le luthéranisme qui aurait dominé ; mais le roi resta catholique pour diverses raisons, dont le Concordat de 1510, et la Réforme se développa en France contre l'Etat et adopta le calvinisme : elle comptait deux mille centres en 1559.

En Ecosse, John KNOX, exilé et converti au calvinisme à Genève, de retour dans son pays, convertit la noblesse et, en 1560, installa un calvinisme d'Etat, ce qui est un cas un peu particulier.

Un élément qui complique beaucoup les choses est le fait que, notamment après la mort des grands fondateurs, Zwingli, Luther, les groupes protestants évoluèrent sans cesse : ainsi en Suisse allemande, les zwingliens passèrent au calvinisme ; il en fut de même pour la Hesse et le Palatinat qui, de luthériens, devinrent calvinistes, tandis que les autres régions d'Allemagne restèrent luthériennes. En Hongrie, l'influence de l'Islam, politiquement dominant et hostile au culte des images, permit un développement du calvinisme plus rapide que celui du luthéranisme. En Pologne, la situation fut également très mêlée : les luthériens recrutant dans la population sous influence germanique et le calvinisme, parmi ceux qui repoussaient cette influence, sans oublier le rôle déterminant de l'aristocratie ni l'apport des Frères tchèques tout proches.

On en arriva ainsi *en l'espace d'un siècle, en chaque pays, à un formidable enchevêtrement de sectes*, plus ou moins voisines et fortement opposées.

Ces divisions et l'émiettement de la doctrine et de la pratique chrétiennes qui en résulta entraînaient un grand appauvrissement de la foi dans les masses européennes et une forte déchristianisation s'ensuivit dès la deuxième partie du XVIIe siècle.

De nombreuses réactions tentèrent d'y faire face au XVIIIe siècle, que ce soit le piétisme dans les pays germaniques ou le méthodisme dans les pays anglo-saxons. Mais, en même temps, la logique propre du protestantisme produisait ses fruits extrêmes : le déisme en Angleterre, le rationalisme en Allemagne et le philosophisme en France.

Ainsi, la fin du 18e et le début du 19e sont-ils marqués par le rationalisme et l'indifférence.

La tourmente révolutionnaire, sommet de la manœuvre rationaliste, provoquera un ébranlement tel dans les populations européennes qu'un réveil religieux, bien ambigu par ailleurs, marquera le 19e siècle, en parallèle avec le mouvement romantique.

Faute de pouvoir faire un bilan détaillé pour chaque nation, nous nous étendrons un peu sur le cas exemplaire de l'Angleterre qui évoluera sur une longue période et parvint souvent aux extrêmes.

La REFORME en ANGLETERRE

Le terrain anti-catholique avait été préparé de longue main tant par l'action de Wycliffe et des Lollards (encore dénoncés en 1523 par l'évêque de Londres) que par l'humanisme universitaire (traduction du Nouveau Testament par Tyndale, en 1525).

La rupture instaurée en 1531 par Henri VIII pour des raisons de convenance personnelle ne changea apparemment rien à l'hostilité du Roi à l'égard des protestants mais en profondeur la nouvelle hiérarchie nationale était truffée de luthériens, et le prince héritier, élevé par des protestants, fit appel à eux dès qu'il fut devenu Edouard VI.

La nouvelle tendance était calviniste, mais mâtinée de luthéranisme avec le maintien de l'épiscopat et de la liturgie : ce qui n'est pas pour nous surprendre, car nous avons déjà remarqué qu'il en est généralement ainsi quand la Réforme se fait par en-haut et non par en-bas, par le Pouvoir et non par le peuple.

Très rapidement se créèrent des groupes indépendants de la nouvelle église nationale ; en 1555, on signale déjà de nombreuses "congrégations" fondées sur l'écriture seule et, en 1585, des assemblées baptistes, baptisant uniquement des adultes. Robert Browne fut l'un des principaux animateurs de ces groupes auxquels il donna son nom et deux propagandistes, diffuseurs de ses livres, furent pendus en 1583.

Sur la fin de son règne, Elizabeth cessa d'emprisonner les opposants à l'église anglicane, se contentant de les exiler, si bien que beaucoup de ces anabaptistes se réfugièrent en Hollande où ils fondèrent une secte importante en 1596. Par la suite, Jacques Ier reprit les persécutions pour uniformiser et consolider l'anglicanisme et l'émigration continua de plus belle au début du 17e siècle.

Mais en Hollande même les tendances étaient multiples et les congrégations indépendantes étaient perpétuellement déchirées ; déjà, à la fin du XVIIe, la querelle arminienne avait divisé les calvinistes entre les prédestinationnistes stricts et les disciples de Jacob Arminius auxquels la théorie de Calvin paraissait inhumaine.

Vers 1610, le groupe d'Amsterdam se divisa sur la question du baptême des adultes ; une partie se fixa à Leyde, une autre partie s'établit à Londres, en 1612, enfin, une troisième partie émigra en compagnie du groupe anglais du Mayflower, en 1620, en Amérique, où elle devait fonder un groupe très rigoriste et intolérant, un parmi la multitude des groupes américains.

L'émiettement de l'anglicanisme était en bonne voie, et en 1641, un rapport au Parlement anglais fait déjà mention de 80 espèces différentes de "sectaires".

Lors de la révolution anglaise, vers 1650, les puritains anti-royaux et rigidement calvinistes, essayèrent d'imposer le régime presbytérien à la fois contre la hiérarchie anglicane et contre les sectes ; mais finalement l'armée de Cromwell, où les sectaires abondaient, parvint à établir la république et aussi la *liberté religieuse pour tous, sauf les catholiques*.

Après 1653, les Indépendants se multiplièrent prodigieusement, et parmi eux les baptistes, tandis que John Fox, insatisfait des anglicans, des puritains, et même des indépendants, baptistes ou non, fonda le mouvement Quaker qui atteint le sommet du dépouillement : pas de direction, ni ecclésiastique, ni laïque, pas de culte, pas de cérémonies, ni même de réunion de prière, seulement une méditation silencieuse.

Toutefois, apparaît ici un nouvel élément qui n'est pas près de disparaître : les Quakers sont des trembleurs, la mystique se manifeste désormais par une transe physique.

-°-

L'Amérique du Nord, colonie anglaise, vit arriver à diverses reprises, des transfuges de la métropole, représentants des multiples confessions chrétiennes ; rien que dans l'Est des futurs Etats-Unis, seul peuplé d'Européens alors, on pouvait trouver :

- des catholiques, dans la Floride espagnole et le Canada français et, à partir de 1632, dans le Maryland, où Lord Baltimore fonda une colonie avec des catholiques anglais émigrés ;
- des anglicans, notamment dans la Virginie ;
- des réformés calvinistes dans le Nord-Est, la Nouvelle-Amsterdam (actuellement New-York) ayant été fondée en 1614 par des Hollandais ;
- des Indépendants : persécutés en Angleterre, réfugiés et malheureux en Hollande, ils partirent en 1620 à bord du May-Flower pour s'établir en Amérique ; ils y fondèrent une congrégation puritaine, très rigoriste et intolérante ;
- des baptistes : lorsqu'un pasteur anglican émigré d'Angleterre, Roger Williams, vint chez les Indépendants, il ne put s'accorder avec eux et partit fonder une autre colonie en 1639, celle de Rhode-Island où une totale liberté religieuse était garantie aux adeptes de n'importe quelle religion ; ce fut la première église baptiste des Etats-Unis ;

- vers la fin du 17e siècle, William Penn acheta un vaste territoire aux Indiens ; il y fonda la ville de Philadelphie, capitale de l'Etat de Pensylvanie, où il organisa une communauté selon les principes quakers.

-°-

Cromwell mort en 1658, le Roi Charles II rétablit l'anglicanisme, en réaction contre les dissidents et les puritains : une vague d'irrégion submergea alors l'Angleterre vers 1670. Jacques II essaya ensuite de réintroduire le catholicisme en 1685, mais il fut déposé, et son successeur Guillaume III d'Orange accorda une large tolérance à tous les groupes religieux (sauf les catholiques), dès son arrivée au trône, en 1689, ce qui était d'ailleurs l'un des motifs de sa promotion.

La série des attaques des déistes commença peu après, traduisant l'évolution des mentalités. Le premier, John LOCKE (1632-1704) publia en 1695 "Le Christianisme raisonnable", prônant une religion naturelle, niant la Trinité et les miracles, rejetant la Bible et accusant l'Eglise primitive d'avoir déformé la vérité. Il fut suivi et imité par Lord SHAFTESBURY (1671-1713) qui prônait une morale indépendante de la Révélation, par BOLINGBROKE (1678-1751) fortement loué par Voltaire, et par Matthew Tindale (1656-1733), auteur de "Le Christianisme aussi vieux que la Création".

Le fruit de tout cela fut une extension incroyable de la mondanité et de l'incrédulité qui atteignirent un sommet européen.

Les REVEILS aux 17e et 18e SIECLES

La doctrine de la justification par la foi seule, d'une part, les attaques des déistes anglais, des rationalistes allemands et des philosophes français, d'autre part, firent des ravages considérables dans les milieux protestants européens au sein desquels toute question de doctrine s'effondra.

Les conséquences religieuses et morales furent telles parmi les populations que nombre de protestants sentirent le besoin d'une réaction et un puissant mouvement se produisit en Allemagne d'abord, en Angleterre ensuite, à partir de quelques hommes de feu : ce sont les "Réveils".

Parmi les précurseurs, nous évoquerons rapidement un homme qui exerça en France, en Suisse et surtout en Hollande, Jean de LABADIE (1610-1674), élève des Jésuites, fut ordonné prêtre en 1635, mais une longue et grave maladie le conduisit à quitter la Compagnie à laquelle il était déjà partiellement lié.

Il enseigna quelque temps à Bordeaux, puis à Paris et à Amiens. Sa doctrine ayant paru curieuse, il dut retourner se cacher dans divers châteaux de ses amis et protecteurs en Guyenne ; il y rencontra nombre de familles réformées et adhéra à la Réforme en 1650, mais se rendant rapidement compte de la faiblesse de la discipline et de la spiritualité des Réformés, *il en vint à la pensée de réformer non plus seulement l'Eglise romaine, mais la Réforme elle-même.*

Il exerça successivement à Montauban, à Orange, puis à Genève, en 1659, où il arriva au moment où la mort de Calvin avait entraîné un relâchement bien inévitable après une telle dictature.

Il parvint enfin en Hollande en 1661, invité par les responsables de l'Université de Franeker, citadelle de la spiritualité protestante dans les Pays-Bas. Très rapidement, il devint évident que *ses conceptions différaient grandement de celles de ses hôtes et que leurs ecclésiologies étaient inconciliables.*

L'Eglise réformée hollandaise avait adopté comme les calvinistes le système presbytérien, dans lequel des synodes se réunissaient deux fois l'an, auxquels chaque communauté envoyait deux délégués qui, au retour, transmettaient les décisions

synodales ; par ailleurs, les fonctions et la formation des pasteurs étaient considérées comme très importantes et se faisaient sous la direction des synodes.

Labadie, au contraire, penchait pour le système des Indépendants, pratiqué notamment en Angleterre, dans lequel aucune fonction pastorale n'est reconnue comme voulue par Dieu ; pour eux, *l'Eglise est une congrégation de croyants dont la foi est la seule base de réunion et d'enseignement.*

Certains pensaient même que l'Eglise qui avait failli totalement à sa mission n'existait plus dans le monde et que la seule chose à faire par conséquent était d'attendre le retour du Christ.

Une telle prédication, même mitigée, entraîna très vite une opposition avec les autorités religieuses protestantes et, lors du Synode d'Amsterdam en 1667, Labadie fut ~~sommé~~ de signer la confession de foi Wallone, ce qu'il refusa de faire *inaugurant ainsi une carrière de sectaire* dont les succès et les échecs alternèrent pendant les sept années qui lui restaient à vivre : ce furent des années extrêmement remplies auxquelles nous consacrerons un autre article plus tard, car l'expérience de Jean de Labadie nous paraît si typique de la position de ces spirituels du 17^e siècle face à l'église structurée réformée qu'il vaut la peine de l'étudier pour elle-même.

Le premier mouvement de réveil se produisit en plein 17^e et eut pour initiateur l'Alsacien Spener (1635-1705) qui exerça son ministère en diverses villes d'Allemagne et fonda des "Collegia pietatis" à Francfort, puis à Hall, vers 1670. Il prêchait une piété qui vient du cœur, fondée sur l'expérience de la repentance et du pardon, d'où le nom de "Piétisme" donné au mouvement.

Par des lectures bibliques, des prédications et des méditations fréquentes, Spener voulait établir au sein des grandes sectes protestantes de petites communautés ferventes qui seraient des ferments de rénovation. Selon la formule bucérienne de l' "ecclesiola in ecclesia", il invitait ses convertis à ne pas quitter leur confession d'origine et à s'y organiser en conventicules.

Son disciple Francke (1668-1727) l'imita à Leipzig, organisant nombre d'écoles et d'orphelinats, ce qui est une caractéristique du mouvement piétiste, et il fonda une société pour la diffusion de la Bible, ainsi qu'une société missionnaire, qui est peut-être la première entreprise missionnaire protestante.

Ils se heurtèrent d'abord à l'hostilité des protestants orthodoxes, et Spener dut se réfugier en Prusse. Cependant, le piétisme connut une extension certaine, difficilement chiffrable néanmoins, car, en raison de sa formule même, des milieux divers furent touchés : notamment l'Université de Hall devint le centre du mouvement où de nombreux cadres furent formés avant d'essaimer à travers l'Europe.

Le Piétisme réalisa un certain réchauffement de la foi, tout en développant la tendance à une piété triste (ce qui est l'image qui en est restée de nos jours) mettant surtout l'accent sur le cœur et non sur la doctrine : de ce fait, il entreteint l'indifférence à l'égard des doctrines et ne constitua pas une digue contre l'invasion du rationalisme.

Il s'éloigna sur de nombreux points de la foi protestante originelle, opposant notamment à la foi justificative l'idée de conformité progressive au Christ et faisant une part très grande au sentiment, le dogme étant fortement diminué. La porte était ainsi ouverte vers de nombreuses déviations et, de fait, le piétisme donna naissance à une foule de sectes aberrantes, niant l'Eglise, les sacrements, le mariage, voire la Bible et tout dogme chrétien, et jusqu'à la foi en Dieu. Certaines plongèrent dans le millénarisme, tandis que dans d'autres les fidèles étaient assurés d'atteindre en un instant la justification et la perfection.

Parmi les prolongements normaux du mouvement piétiste, le principal est celui du Comte de Zinzendorf (1700-1760). Ancien élève du collège piétiste de Hall, Zinzendorf accueillit sur ses terres un groupe de frères moraves chassés de chez eux ; il s'en proclama évêque et fonda une communauté originale : officiellement luthérienne, mais donnant une grande importance aux laïcs dans le culte, notamment par des choeurs qui en firent la célébrité.

Le mouvement morave se répandit rapidement, tantôt se coulant à l'intérieur de l'Eglise établie comme en Saxe, tantôt fondant des communautés nouvelles et indépendantes comme en Prusse et en Angleterre.

-°-

Une tendance comparable se développa en Angleterre un peu plus tardivement qu'en Allemagne, une cinquantaine d'années après.

Le premier artisan en fut le pasteur Jonathan Edwards (1703-1758) qui fut nommé en 1727 dans une paroisse frivole et relâchée ; en 1734, il se mit à prêcher le jugement de Dieu et la grâce souveraine : quelques personnes se convertirent, puis un grand nombre, au cours de réunions où les gens poussaient des cris de terreur puis de joie et s'évanouissaient. Ce mouvement se prolongea pendant plusieurs années et s'étendit à toute la Nouvelle-Angleterre, avec la collaboration de Whitefield.

Mais c'est avec Wesley que le mouvement anglais devait atteindre son sommet. John Wesley (1703-1791), étudiant à Oxford fonda avec quelques amis un groupe religieux qui s'efforçait d'atteindre le salut par divers moyens ascétiques et mystiques, d'où l'étiquette "méthodiste" qui lui fut donnée.

Puis Wesley partit en Géorgie pour évangéliser les Noirs ; découragé, il revint en Angleterre et fréquenta les réunions des frères moraves de Londres.

Il y rencontra Whitefield et s'y convertit en 1738, puis, aidé de son frère Charles, il commença à prêcher en plein air ; tous trois réunirent des foules de plusieurs milliers de personnes qui finissaient par tomber à terre et à implorer le salut à grands cris. Ensuite, les convertis, sans quitter leurs églises d'origine, se réunissaient en semaine pour des réunions d'édification mutuelle.

Wesley parcourut ainsi l'Angleterre pendant cinquante ans, prêchant près de 40 000 sermons, au milieu de beaucoup d'excès et de difficultés, soit avec ses amis, soit avec le clergé ; il se sépara de Whitefield qui, calviniste rigide, donnait une grande importance à la prédestination, et qui fonda ensuite des églises méthodistes calvinistes au Pays de Galles.

Peu à peu les sociétés méthodistes devinrent de plus en plus autonomes à l'égard de l'Eglise anglicane établie, et, en 1784, Wesley lui-même organisa en Amérique une église épiscopale indépendante, tandis qu'en Angleterre, la Conférence des Sociétés méthodistes se donnait une constitution légale. Après la mort de Wesley, l'évolution s'accrut et le méthodisme devint une église totalement indépendante de l'Anglicanisme.

Il se scinda ensuite en de nombreux groupes autonomes : Wesleyens, méthodistes libres, méthodistes épiscopaux, sans compter nombre de petites sectes dissidentes dont certaines rejetaient le mariage et d'autres, les Tremblotants, étaient célèbres par leurs danses religieuses.

Sur le fond, le méthodisme ressemble au piétisme par l'appel à la religion du coeur : comme lui, il constitua une réaction à la sécheresse rationaliste, mais comme lui aussi il fut une barrière fragile. Et il nous faut bien constater qu'avec ces deux éléments, indifférence doctrinale et sentimentalité religieuse, se trouvent réunies les bases de ce qui sera plus tard le Modernisme.

L'ILLUMINISME et les SECTES MYSTIQUES

La désillusion à l'égard de la Réforme dans ses divers rameaux, le désintéret pour les querelles doctrinales entre chrétiens, et un certain renouveau de la mystique sont les trois principaux éléments qui caractérisent la seconde partie du 18e siècle en ce qui concerne notre propos.

Ce climat explique le succès grandissant, surtout parmi l'aristocratie, de la maçonnerie spiritualiste qui se manifesta dans une infinité de courants, d'organisations, de maîtres, ayant un goût prononcé pour le mystère.

Il n'est pas possible de les passer tous en revue ici, une simple énumération occuperait un article que, d'ailleurs, nous ferons un jour, mais nous essayerons de donner quelques exemples des principaux types.

Auparavant, il nous faut rappeler que ce bouillonnement n'est pas issu du néant et que, au contraire, il a été préparé par de nombreux éléments apparus depuis le 17e siècle : le Jansénisme qui installe une féroce critique contre la hiérarchie et surtout le Quiétisme de Mme Guyon, de Fénelon et d'une foule d'épîgones.

Ce Quiétisme est lui-même la résurgence de nombreux courants : sans remonter à la source qui est certainement l'Inde et l'Islam soufi, citons les Hésychastes orthodoxes, les Frères du Libre Esprit et les Béghards du 13e siècle, en milieu catholique, enfin, au 17e siècle, de nombreux groupes en Italie et en Espagne, dont le représentant célèbre est Molinos.

Le Quiétisme prônait une religion intérieure, débarrassée des pratiques extérieures et où l'âme s'abandonne à Dieu, finissant par s'unir à lui, par se fondre en lui "comme le fleuve dans la mer".

Mme Guyon fit des ravages, non seulement en milieu catholique grâce à ses relations dans la haute aristocratie, mais aussi dans les milieux issus du protestantisme, notamment chez les Piétistes allemands.

Le troisième élément qu'il faut citer est l'influence de Jacob Boehme, le cordonnier de Goerlitz, qui complète les tendances contemplatives par l'aspect visionnaire et magique.

Les deux principaux maîtres en cette fin du 18e siècle sont Swedenborg et Martinéz de Pasqually, dont seront issues la plupart des sectes importantes.

Emmanuel SWEDENBORG (1688-1772), suédois, né d'un père évêque luthérien, était très versé dans les sciences naturelles et appartenait à de multiples académies. A partir de 1736, il fut soumis à une série de rêves symboliques et effroyables ; enfin, en 1745, le Christ lui apparut. Dès lors ses hallucinations se formèrent en un corps cohérent (si l'on veut !) et, nouveau Mahomet, il fonda une religion nouvelle, s'attaquant aux catholiques comme aux protestants et niant la Trinité divine. En 1757, il assiste au procès universel des anges et des démons : désormais, il doit constituer la Jérusalem nouvelle sur les ruines des anciennes églises.

Ce qui passionne surtout ses disciples, ce sont ses visions extrêmement nombreuses et détaillées, d'où découlent une doctrine émanatiste et une spiritualité quiétiste. Et malgré des invraisemblances gigantesques, la secte s'étendit dans toute l'Europe parmi la meilleure société.

A Stockholm, les divers groupes de disciples forment en 1787 la Société exégétique et philanthropique, tandis qu'en 1787, également, apparaît à Moscou une Société des Enfants de la Nouvelle Jérusalem ; à Londres, les groupes swedenborgiens qui existent depuis au moins 1783 ouvrent un temple.

Toujours à Londres, parmi la colonie française, Chatanier converti en 1766, crée en 1783 le Journal Novi-Jérusalémite. En France même, c'est le marquis de Thomé qui commence la prédication en 1773 : peu à peu des groupes se fondent un peu partout, jusque pendant la Révolution, ainsi à Rouen, en 1791.

Le cas du Martinisme est un peu plus compliqué, car il faut distinguer deux étapes différentes : la première unitaire du vivant du maître, mort en 1774, et la seconde, après cette mort, où les divers rameaux des principales villes évoluèrent librement autour de maîtres comme Saint Martin et Willermoz.

Venant d'on ne sait où, était-il juif ou catholique, Portugais ou Grenoblois, formé par on ne sait qui, *Martinez de Pascally* réussit très vite à implanter des rameaux de son ordre maçonnique, le rite des Elus Cohens, en 1754, à Montpellier, en 1760, à Bordeaux, dont l'archevêque prince de Rohan était son protecteur, puis à Paris et à Lyon ; il mourut d'une mauvaise fièvre en 1774 à St Domingue : rapidement, ses disciples s'éparpillèrent et son ordre s'éteignit, mais sa doctrine survécut au contraire et s'étendit largement, même si ce fut au prix des déformations que lui firent subir ses continuateurs.

Martinez promettait à ses fidèles de les rendre aussi savants que lui dans les choses surnaturelles, de les rendre prophètes et par *une liturgie spéciale, la théurgie*, de les mettre en rapport avec l'au-delà ; bien des descriptions font penser irrésistiblement au *yoga et au tantrisme tibétain* dont Martinez s'était certainement inspiré.

A partir de 1780, pullulent en Europe une multitude de sectes mystiques de divers types, certaines plus contemplatives, plus quiétistes, d'autres plus orientées vers les prodiges, vers la magie, à mi-chemin entre la messe noire et l'alchimie.

Tous ces groupes se combattent et luttent d'influence, essayant d'imposer leur hégémonie, que ce soit par des affiliations multiples ou lors de grandes réunions comme le convent de Wilhemsbad.

Nous nous trouvons ici à l'extrême pointe de la destruction du christianisme opérée par les sectes hétérodoxes, où la mystique déviée unit également catholiques et protestants qui cherchaient dans l'illuminisme ce supplément d'âme que ne leur assurait plus leur orthodoxie perdue.

Il n'est pas très étonnant que dans ce milieu, mixte pour le moins et même un peu plus, ait germé ce grand rêve de l'union des sectes chrétiennes dans lequel un de Maistre pensait trouver la vraie finalité de la Franc-Maçonnerie.

Le triomphe politique de la Maçonnerie rationaliste devait balayer ces illusions tandis que le protestantisme continuerait son émiettement au travers de la prolifération des sectes au cours du 19e siècle, comme nous le verrons dans un prochain article.

Le Catholicisme, lui, put se ressaisir après la purge révolutionnaire et donner l'impression de pouvoir surmonter l'épreuve, mais le poids de la Révolution sur le Temporel et sur le Spirituel fut tel pendant le 19e siècle que les facteurs de décomposition l'ont emporté à nouveau ; désormais, et depuis pas mal de temps déjà, l'oecuménisme a le vent en poupe parmi les catholiques : nous verrons cela plus tard.

P. R.

NOTES DE GERANCE

FINANCES

Les tarifs postaux ont augmenté une nouvelle fois cet été, passant en ce qui nous concerne de 4,30 F à 5,10 F, soit un peu plus de 100% depuis trois ans.

Le taux de l'abonnement, que nous voulons maintenir à un taux modeste pour ne gêner personne, ne couvre donc pas les frais et seule la vente au numéro permet de boucler le budget.

Plusieurs conséquences en découlent.

VENTE AU NUMERO

Il est nécessaire que les groupes qui assurent cette vente continuent leur effort et que d'autres qui ne le font pas encore s'y mettent enfin.

Un nouveau mode de diffusion intéressant est apparu depuis quelques mois : cinq librairies, à Nantes, Bordeaux, Paris, Lyon et Marseille ont un dépôt régulier de plusieurs numéros du Bulletin.

Il serait très utile que nos amis nous aident à trouver d'autres librairies dans différentes villes, en précisant bien que ce dépôt ne coûtera strictement rien au libraire et lui rapportera au contraire quelque argent pour peu que notre publication soit disposée en bonne place.

FOND DE SOUTIEN

Par ailleurs, le développement de notre travail entraîne d'autres frais : l'achat de la documentation, chacun sait que les livres coûtent cher, or il nous en faut beaucoup, l'organisation du Colloque d'Août 1981 et celui à prévoir en 1982, des voyages enfin rendus nécessaires pour des contacts.

Tous ces frais ont du être supportés par la bourse personnelle des membres de la Société, les maigres réserves du fond de soutien étant déjà épongées par le tirage et la diffusion du Bulletin.

Il est donc souhaitable que, renouant avec une bonne habitude de nos débuts, certains de nos amis pensent à alimenter le fond de lancement et de soutien dont la couverture de dos n'a jamais cessé de faire mention. Aucun don, même petit, ne sera refusé

UN CADEAU POUR VOS AMIS

Une autre façon de nous aider consiste à offrir un abonnement d'un an à vos amis : trente francs, ce n'est pas le Pérou mais pour cette petite somme vous ferez un cadeau doublement utile et, peut-être, rendrez-vous un grand service à l'un ou l'autre d'entre eux.

Utilisez pour cela l'imprimé spécial qui est joint à ce Bulletin.

N°d'Inscription S/4 80
Dépôt légal 4ème Tr.81
Imprimé par nos soins.

ISSN 0247-3607